



LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Près de 15.000 personnes arrêtées en 3 mois

Lire en page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1406 Mardi 25 octobre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

TOURNOI DE L'UNAF



L'équipe olympique à Tanger

Page 16

LIBYE : LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE S'ANNONCE DIFFICILE ET INCERTAINE

LES AMÉRICAINS S'INFORMENT À ALGER

BRIBES DU P.-V. DE SON AUDITION

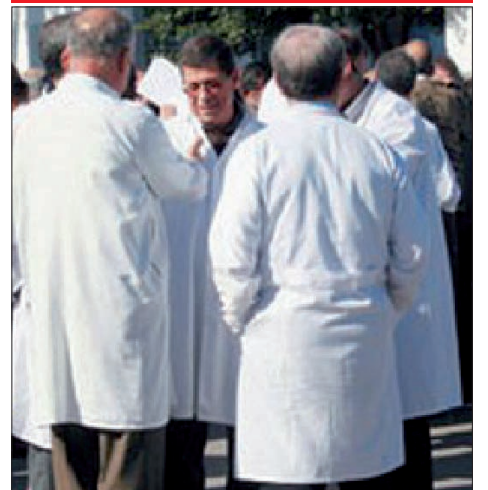
Les confidences du général Khaled Nezzar



● Le général-major à la retraite, ex-ministre de la Défense, Khaled Nezzar a été auditionné par le procureur fédéral suisse, jeudi et vendredi derniers, suite à une plainte déposée contre lui pour «*suspicion de crimes de guerre*». Il a été entendu, en qualité de prévenu, en tant que ministre de la Défense entre 1991 et 1993.

Lire en page 5

PAGAILLE EN PERSPECTIVE
DANS LES HÔPITAUX



Les médecins spécialistes se mettent en grève

Lire en page 4

LES AVOCATS DÉBRAYENT

Les tribunaux paralysés durant trois jours

Lire en page 4



PAGE 5

LE PRÉSIDENT MALIEN DEPUIS HIER À ALGER

Pour une coopération plus efficace

Lire en page 5

Repères

270.000

têtes de cheptel ont été vaccinées dans la wilaya de Bouira contre les zoonoses au cours de la campagne 2011, a indiqué l'Inspection vétérinaire relevant de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya.

10

universités algériennes prennent part au séminaire de Guelma sur l'arbitrage commercial international. La rencontre traite, selon ses organisateurs, de l'efficacité du rôle de l'arbitrage commercial international dans le règlement des litiges et des contentieux commerciaux et civils.

550

millions de dinars ont été dégagés pour l'acquisition de tenues de sécurité pour les stagiaires des centres de formation professionnelle de tout le pays

La restructuration de la PCH soumise au gouvernement



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, M. Djamel Ould Abbès, a indiqué, dimanche à Alger, avoir soumis au gouvernement un projet de décret portant restructuration de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) pour une meilleure organisation de la distribution des médicaments de base. Le ministre, qui s'exprimait en marge d'une séance de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux réponses des ministres aux préoccupations des députés à l'issue du débat du projet de loi de finances 2012, a souligné la nécessaire restructuration de la PCH pour mieux organiser la distribution de médicaments de base, notamment ceux utilisés dans les interventions chirurgicales. M. Ould Abbès a précisé que le secteur a eu l'aval du Premier ministre pour l'importation dans les deux semaines à venir d'un stock de médicaments nécessaires, qui couvre les besoins des hôpitaux pour trois mois. Répondant aux questions des journalistes concernant des médicaments en rupture de stock, le responsable du secteur a affirmé de nouveau que cette pénurie était "voulue" et "fabriquée de toutes pièces".

34 médecins et infirmiers pour les hadjis

Une équipe médicale, composée de 12 médecins généralistes, 10 médecins spécialistes et 12 infirmiers répartis sur quatre zones, assure la prise en charge sanitaire des hadjis à Médine. 1.390 consultations ont été faites jusqu'à présent par cette équipe médicale qui a prescrit 550 traitements et effectué 16 interventions au niveau des cliniques mises en place à cet effet. Une femme présentant une fracture au niveau de la jambe a été évacuée vers un hôpital saoudien. Par ailleurs, le centre de la mission algérienne à Médine a relevé lors d'une réunion d'évaluation présidée par le directeur de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO), M. Cheikh Berbara, que 180 hadjis égarés ont été pris en charge. Les hadjis algériens se sont dits satisfaits des prestations qui leur sont offertes et des conditions d'hébergement précisant qu'ils logeaient dans des hôtels proches de la mosquée de Médine. Un premier groupe composé de 200 hadjis algériens est arrivé le 7 octobre aux Lieux saints pour accomplir les rites du hadj. 48 vols aller-retour ont été programmés et d'autres le seront si nécessaire pour assurer le transport des 36.000 pèlerins.

Le séjour des hadjis algériens dans les Lieux saints a été fixé à 34 jours au lieu de 45. Cette durée a été définie par les autorités saoudiennes au regard des travaux d'extension des aéroports sachant que la durée du séjour ne dépassait pas un mois auparavant.



Les magistrats en formation



Le ministère de la Justice organise, depuis hier, trois cycles de formation au profit des nouveaux présidents de tribunaux et du personnel des corps de Greffe, indique un communiqué du ministère.

Le cycle de formation dispensé aux nouveaux présidents de tribunaux concerne "la présidence d'un tribunal" et porte sur plusieurs thèmes dont la relation complémentaire en matière de gestion entre le président du tribunal et le procureur de la République.

Les deux autres cycles de formation organisés au profit du personnel des corps de Greffe concernent "le rôle du greffier de la section des mineurs" et "le secrétariat de la présidence de la juridiction".

Le programme de ces deux cycles de formation comporte plusieurs thèmes dont le rôle du greffier de la section des mineurs, les spécificités du Greffe de la section des mineurs et les compétences territoriales du magistrat.

Les flux migratoires vers l'Algérie en débat



La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH) organisera, mardi, un atelier technique sur "les flux migratoires vers l'Algérie" à l'occasion du 60e anniversaire de la Convention de Genève de 1951 relative au droits des réfugiés, a indiqué dimanche un communiqué de cette instance.

Organisé avec le concours du Conseil italien des Affaires des réfugiés et l'Union des avocats italiens pour les droits de l'Homme, cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet portant sur "le renforcement de la protection des migrants et les capacités de gestion des flux migratoires vers l'Algérie".

Par ailleurs, l'atelier vise à "présenter et examiner une méthodologie pour le développement du potentiel de gestion des flux migratoires". Prendront part à ce rendez-vous des experts algériens et étrangers en droit international et droits de l'Homme, des représentants d'institutions et d'instances concernées par le dossier des migrations en vue d'échanger les connaissances et les informations sur le mouvement migratoire en Algérie et les mesures de gestion prises conformément à la réglementation en vigueur.

Incendie maîtrisé sur une base de Sonatrach



Un incendie a été maîtrisé dimanche en fin de matinée dans une section de la direction régionale Est de transport des hydrocarbures, relevant de la Sonatrach, sise au terminal pétrolier de Skikda.

Selon les services chargés de la sécurité de ce complexe, situé dans la zone industrielle, des étincelles produites lors de travaux de réparation d'une fuite de carburant sur un pipe-line ont provoqué le déclenchement d'un incendie dans la pompe alimentant les réservoirs 103 et 109. Les agents de sécurité et de prévention du complexe ont immédiatement fermé la vanne d'alimentation et réussi à maîtriser le sinistre moins d'une heure après son déclenchement.

Dixit

Khalida Toumi :



«L'Office national de la culture et de l'information (Onci) passera un accord avec le distributeur de "Ici on noie les Algériens", pour la projection sur tout le territoire national de ce film documentaire sur les massacres du 17 Octobre 1961 à Paris. Le ministère soutiendra l'Onci pour faire le travail de distribution.»

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Près de 15.000 personnes arrêtées en 3 mois

Pas moins de 14.756 personnes ont été arrêtées par les éléments de la Gendarmerie nationale durant la saison estivale 2011 pour différents chefs d'inculpation.

PAR AHMED BOUARABA

Au total, 395.692 individus ont été identifiés, entre le 1^{er} juin et le 30 août de l'année en cours. Durant cette période, qui a coïncidé avec le mois sacré du mois de Ramadhan, 168.369 voitures ont été également identifiées, notamment dans les villes côtières du pays. C'est ce qui ressort du bilan du plan Delphine 2011, pour lequel 47.249 gendarmes ont été mobilisés, outre 12.903 moyens roulants, 200 équipes cynotechniques ainsi que 8 hélicoptères mis en place afin de sécuriser la saison estivale.

S'axant sur la surveillance générale au niveau des communes balnéaires, des plages autorisées à la baignade, ainsi que la préservation de l'ordre public et la protection des personnes et des biens, les unités de la Gendarmerie nationale ont, au cours des opérations d'identification, procédé à l'arrestation de 389 personnes recherchées. Ces unités ont, par ailleurs, traité 43.203 affaires, qui se sont soldées par l'arrestation de 9.702 personnes. Au volet police judiciaire, 7.859 affaires ont été traitées, dont principalement 4.580 affaires de droit commun, 1.442 de crime organisé ainsi que 1.043 autres liées aux lois spéciales. Il convient de noter, dans ce sens, qu'un taux d'augmentation de 41% a été constaté dans le nombre des affaires comparativement à la même période de l'année écoulée où il a été enregistré 5.145 affaires. Pour ce qui des affaires traitées en 2011, notons qu'elles ont permis l'interpellation de 7.252 personnes dont 2.207 ont été écrouées. Outre cela, le nombre des personnes arrêtées ainsi que celles écrouées a, également, augmenté par rapport à l'année 2010 où 5.225 personnes ont été arrêtées contre 7.252 cette année. Pour ce qui est des personnes écrouées, notons qu'en 2010, 1.503 individus ont été écroués tandis que l'année écoulée, les chiffres, communiqués récemment par la cellule de communication dudit corps constitué, font état d'une hausse de 70%, soit 2.207 personnes écrouées. Par contre, une diminu-



La criminalité, toujours en hausse, mine la société algérienne.

tion de 10% a été constatée pour ce qui est du volet de la police administrative. Ainsi, 5.554 affaires, menant à l'arrestation de 108 personnes, dont 10 écrouées, ont été constatées en 2011, contre 6.101 l'année dernière. Concernant le volet police de la route, incluant la coordination des transports, 29.790 délits ont été relevés, menant à l'arrestation de 2.342 personnes, soit un baisse de 45% par rapport à la même période de l'année 2010, où 53.954 affaires ont été traitées.

20 opérations coup-de-poing et 106 arrestations

Il faut dire que, cette année, la sécurisation permanente des zones à forte délinquance a eu un effet dissuasif, qui s'est exercé par des actions de contrôle des personnes suspectes et de surveillance des lieux publics. Ainsi, 20 opérations coup-de-poing ont été exécutées par les éléments de la Gendarmerie nationale, à travers les circonscriptions des wilayas du littoral. Ces opérations ont permis l'identification de 18.232 personnes et 10.518 véhicules, ayant conduit à l'arrestation de 106 personnes. Notons, en outre, que durant cette période, 116 vols de surveillance, dont 12 de nuit, ont été effectués

par les escadrilles d'hélicoptères. Ces missions ont contribué à la surveillance aérienne du réseau routier et des plages, avec un volume horaire égal à 308 heures. Grosso modo, 204.371 opérations ont été exécutées par la Gendarmerie nationale, dont 151.481 externes consacrés, entre autres, à la surveillance générale, la sécurisation de l'environnement ainsi que la visite des lieux publics et autres services, soit un taux de 74%. Les gendarmes ont,

pour ce qui est du numéro vert 10.55, répondu à 65.502 appels, dont 1.813 ont été suivis d'interventions immédiates des unités concernées, ayant engendré un résultat positif dans 78 cas.

347 morts et 4.858 blessés en trois mois

Durant cette saison, 2.659 accidents de la circulation routière ont été enregistrés, dans les wilayas du littoral. Ces sinistres ont engendré le décès à 347 personnes et des blessures à 4.858 autres. Il convient de noter, dans ce contexte, que le nombre des accidents à travers les wilayas côtières du pays représente 34% du nombre global des accidents à travers le territoire national. A titre comparatif, avec la même période de l'année écoulée, le nombre d'accidents, de décès ainsi que celui des blessés a connu une hausse, respective, de 25%, 20% et 36%. En 2010, les escadrons de la sécurité routière ont enregistré 2.118 accidents de la circulation. Le nombre des décès a aussi passé de 289 cas en 2010, pour atteindre 347 cas durant la saison estivale 2011. Celui des blessés a aussi connu une hausse de 1.300 cas passant de 3.558 blessés à 4.858 l'année en cours. Notre source indique, en outre, que les wilayas les plus touchées par les accidents de la circulation routière sont : Oran avec 322 cas, Tlemcen avec 301 cas, Alger avec 271 cas, Tipaza avec 258 cas, Chlef avec 233 cas et Boumerdès avec 191 cas. Notons, enfin, que le défaut de maîtrise, l'excès de vitesse et le dépassement dangereux restent les causes principales de ces sinistres.

A. B.

SOUS LA PLUME

Le phénomène pesant

PAR SORAYA HAKIM

Criminalité organisée, banditisme sont des fléaux qui minent la société algérienne tout autant que le terrorisme. L'insécurité qui, jadis, était l'apanage de certains quartiers populaires et populaires, gagne aujourd'hui même les quartiers résidentiels des grands centres urbains. Les courbes des trafics en tous genres, et particulièrement la drogue, évoluent à la hausse. Le racket et les kidnappings sont malheureusement en vogue. Les services de sécurité, qu'ils soient de la DGSN de la Défense ou de la Gendarmerie nationale, déploient de gros moyens nonobstant les décisions qui portent sur le sérieux et la rigueur dans la lutte contre la criminalité. Les différents services de sécurité ont acquis des moyens modernes leur permettant de lutter avec plus d'efficacité contre le crime organisé dans les quatre coins du pays. Les laboratoires d'ADN et les banques de données high tech portent leurs fruits. La Gendarmerie nationale, elle aussi, est très impliquée dans la lutte contre ce fléau avec la création, en 2007, de l'Institut national de criminalistique et de criminologie pour traiter la production de la preuve matérielle. Les

réseaux de surveillance, installés aux frontières terrestres du pays pour endiguer le trafic de drogue et de contrebande, permettent aux services de sécurité de saisir de grosses quantités de drogue, notamment à la frontière ouest. Le plan Delphine mis en place durant la période estivale a permis de contrecarrer une criminalité opportuniste qui sévit dans les stations balnéaires.

Les opérations coup-de-poing, les brigades canines pour les drogues et les explosifs ont été le quotidien des services de sécurité. Les identifications d'individus, qui avoisinent les 400.000 et 168.369 véhicules, participent de la

prévention. La présence continue sur le terrain prône la dissuasion qui est un vecteur pour la sécurité des citoyens. On se désolé que la petite délinquance ait atteint des pics intolérables durant les périodes de Ramadhan. Alger ne doit pas ressembler ni à Harlem ni à Rio, ni à Mexico où des gangs se livrent des guerres sans merci. Les récentes batailles rangées dans les quartiers de Bab El-Oued et Baraki doivent être des événements bien loin derrière nous.

S. H.

ANNABA

Mort pour un... portable

Les éléments de la Gendarmerie nationale d'Annaba ont présenté, récemment, devant le parquet trois individus pour, notamment, crime avec préméditation. L'affaire, solutionnée par les gendarmes de Oued El Aneb, remonte au week-end écoulé où ils ont découvert, suite à un appel téléphonique, le corps d'un jeune, âgé de 18 ans et répondant aux initiales T. Y., abandonné dans un puit, dans cette localité. Une équipe d'enquêteurs a été, à ce titre, diligentée au lieu du crime. Sur place, elle a découvert que la victime, dont le corps portait des traces de coups de couteau, avait pris son téléphone portable qui aurait disparu après son assassinat, selon les dires de la sœur de T. Y. Poursuivant cet indice de taille, il a été découvert que

ledit appareil était en possession de N. S., qui est âgé de 22 ans. Face à cette preuve formelle de son implication dans le crime, le mis en cause n'a pas pu s'empêcher de passer aux aveux. Il a, ainsi, déclaré avoir commis le meurtre, et ce, en complicité de deux de ses amis, âgés de 21 ans. Il s'agit W. H., qui est un repris de justice, ainsi que Y. R. La poursuite des investigations a révélé que les mis en cause ont procédé à leur acte abject, dans un endroit isolé. Tout cela pour s'emparer de son téléphone portable et d'une somme d'argent qui ne dépasse pas 4.000 dinars. Ainsi, W. H. et Y. R. ont été vite arrêtés. Présentés devant le parquet, les mis en cause ont été écroués.

A. B.

GRÈVE DE TROIS JOURS DES AVOCATS

Les tribunaux paralysés aujourd’hui

Les avocats mettent à exécution à partir d’aujourd’hui leur mot d’ordre de boycott des salles d’audience.

PAR KAMAL HAMED

Tous les cours et tribunaux du pays seront, ainsi, paralysés durant trois jours à partir d’aujourd’hui. Cette grève des avocats de l’ensemble des barreaux du pays atteste de la colère des robes noires qui rejettent une bonne partie des dispositions du projet de loi régissant leur profession. Ce projet, qui se trouve actuellement au niveau de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l’APN, est en effet considéré comme attentatoire aux droits de la défense. «A travers cette action nous voulons sensibiliser l’opinion et les pouvoirs publics sur les problèmes que rencontrent les avocats» a indiqué le président de l’Union des barreaux d’Algérie, Mustapha Lanouar ajoutant que «ce boycott des audiences va contribuer à appuyer nos revendications».

Notre interlocuteur, contacté hier, a aussi précisé que «cette décision est l’émanation de l’assemblée générale qui s’est tenue les 14 et 15 octobre derniers à Béjaïa après un

vif débat au cours duquel la majorité a refusé l’option de la demande de retrait du projet en se montrant plutôt favorable juste à son amendement». En effet, durant cette assemblée générale ordinaire, qui avait pourtant toutes les caractéristiques d’un conclave extraordinaire, deux tendances se sont affrontées et chaque camp y allait de sa position par rapport au projet de loi de Tayeb Belaïz et qui a fait couler beaucoup d’encre. Animée par le président de l’Union des barreaux d’Algérie, que préside d’ailleurs Me Mustapha Lanouar, la première tendance prônait une démarche relativement modérée pour contrer le projet de loi en question en préconisant, notamment, de mener une forte campagne en direction des députés de l’APN en vue d’obtenir l’amendement des articles qui n’agrément pas les avocats. Cette démarche n’était pas faite pour plaire à l’autre camp emmené par le bâtonnier d’Alger, Me Abdelmadjid Selini.

Ce dernier est plutôt favorable à l’adoption d’une position radicale puisqu’il préconise le retrait définitif du projet de loi en question. Cette ligne dure s’est, notamment, manifestée à travers des actions de protestations organisées au mois de juin dernier par les avocats d’Alger.

Ces derniers, qui considèrent certains articles de ce projet de loi comme étant attentatoires à leur profession, ont ainsi initié une journée d’arrêt de travail le 22 juin dernier et organisé une marche le 29 juin qui s’est ébranlée du palais de justice d’Alger en



Siège de la cour d’Alger.

direction du siège de l’APN. Ils ont même interpellé directement le président de la République, Abdelaziz Buteflika, afin qu’il retire le projet de loi.

«C’est un texte rétrograde qui veut museler l’avocat et faire basculer le dernier bastion de la liberté en Algérie, celui du droit de la défense» avait indiqué, il y a quelques mois, le bâtonnier d’Alger, Me Abdelmadjid Selini. Finalement c’est la ligne défendue par Me Mustapha Lanouar qui a eu les faveurs de l’assemblée générale puisque cette

dernière n’a pas exigé le retrait du projet de loi mais a juste décidé de mener une campagne de sensibilisation en direction des députés pour les amener à épouser les thèses des robes noires et a introduire des amendements sur les articles controversés. Les représentants des avocats ne désespèrent pas d’arriver à leurs fins et c’est sans doute dans cette perspective qu’une délégation de l’Union des barreaux d’Algérie a été reçue, avant-hier, au ministère de la Justice. Selon Me Mustapha Lanouar «les avocats restent optimistes car les représentants du ministère ont fait montre de leur compréhension par rapport aux inquiétudes que nous avons manifestées et nous espérons, ainsi, que le ministère ne

s’oppose pas aux amendements que peuvent introduire les députés sur le texte initial». Il est utile de rappeler que les professionnels du barreau rejettent surtout l’article 9, qui «ne permet pas aux avocats de se retirer des audiences au cas où le procès ne se déroulerait pas conformément aux procédures». Il en est de même pour l’article 24 du projet, notamment son alinéa 7 qui fait cas de la question des incidents d’audience.

K. H.

PAGAILLE EN PERSPECTIVE DANS LES HÔPITAUX

Les médecins spécialistes se mettent en grève

PAR MOKRANE CHEBBINE

À l’appel du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), les médecins spécialistes observeront une grève illimitée à partir d’aujourd’hui. La décision a été prise, le 16 octobre dernier, à l’issue du conseil national dudit syndicat, après avoir fait «une évaluation négative» sur la mise en application de l’accord conclu le 20 mai dernier avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière qui «n’a pas respecté ses engagements», selon le président du SNPSSP, Mohamed Yousfi. Ce dernier, tout en qualifiant de «fuite en avant» l’attitude des autorités concernées, a réaffirmé la mobilisation des médecins spécialistes d’aller jusqu’au bout de leurs revendications, qui s’articulent, globalement, autour de la révision du statut particulier et du régime indemnitaire, des questions liées au salaire et au logement,

le service civil et autres doléances. Selon le syndicat gréviste, rien de concret n’a été décidé depuis le gel de la grève en mai dernier, en dépit des accords signés avec le département de Djamel Ould Abbès, sous l’impulsion du Premier ministre. D’où le recours, d’ailleurs, à ce débrayage qui se veut l’expression d’un marasme, mais aussi et surtout une détermination d’aboutir à la satisfaction totale des doléances des médecins spécialistes, à défaut de quoi les hôpitaux seront paralysés. De son côté, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a estimé que la grève des spécialistes est «injustifiée», du moment où leurs revendications ont été prises en compte et satisfaites par la tutelle. Djamel Ould Abbès a même avancé les montants alloués au paiement des augmentations salariales et autres primes y afférentes, en guise de respect aux engagements pris auprès des travailleurs de

ce secteur. La position des uns et des autres s’apparente à un dialogue de sourds entre le syndicat et la tutelle, faisant de la santé le secteur le plus affecté par les mouvements de grève avec celui de l’Education nationale. Une spirale infernale qui vient s’ajouter à la pénurie de médicaments et le calvaire des malades dans les établissements hospitaliers. Donc, la grève des médecins spécialistes qui augure d’une paralysie dans les hôpitaux ne fera qu’envenimer une situation déjà assez médiocre, au grand dam des patients algériens coincés entre l’absence d’une prise en charge efficiente de la part des pouvoirs publics et les grèves cycliques des travailleurs du secteur. Par ailleurs, si le département de Djamel Ould Abbès prétend être à l’écoute des revendications des professionnels du secteur, les syndicats, eux, disent toute autre chose en déplorant la rupture du dialogue.

M. C.

GREVE A LA LAITERIE DE DRAA BEN-KHEDDA

L’UGTA appelle à la reprise

PAR LOUNES BOUGACI

L’Union générale des travailleurs algériens a appelé, hier, les travailleurs de la laiterie de Draâ Ben-Khedda à reprendre le travail en mettant fin à leur grève enclenchée le 9 octobre dernier.

Le conflit au sein de la laiterie de Draâ Ben-Khedda, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, où les travailleurs sont en grève illimitée depuis le 9 octobre dernier, ne cesse d’enregistrer des rebondissements. C’est, donc, au tour de l’union de wilaya UGTA de sortir de sa réserve en rappelant que le conflit en question est loin de trouver une solution dans l’immédiat du fait, ajoute l’UGTA, «de la complexité des revendications exprimées». L’UGTA rappelle, ainsi, que les employés de l’ex-Onalait demandent la renationalisation de la dite entreprise et le départ de son patron actuel. L’UGTA souligne qu’il s’agit d’une prise

d’otage politique. «Il s’agit d’un enjeu qui ne sert ni les travailleurs ni l’économie de la région», ajoute l’UGTA. Cette dernière se dit préoccupée au plus haut degré par cette situation qui est loin d’apporter sérénité et quiétude pour les travailleurs, les emplois indirects que cette laiterie génère, et qui est pénalisante pour le citoyen consommateur. L’union de wilaya UGTA ajoute que bien qu’elle a toujours été récalcitrante vis-à-vis du processus de privatisation, elle était contrainte d’accompagner les travailleurs de cette laiterie pour la préservation de leurs emplois, leurs intérêts moraux et financiers et de leur outil de production dans le souci de maintenir un équilibre à l’économie de la région comme elle est restée ferme quant à la représentativité syndicale des travailleurs au sein de cette entreprise par l’élaboration d’une convention collective, fait unique dans les annales du privé national. L’UGTA poursuit que ce

mouvement des travailleurs de la laiterie de Draâ ben-Khedda interpelle en premier chef la centrale syndicale pour apporter une réponse claire et précise à l’effet de juguler cette crise mais aussi pour faire barrage à un aventurisme politique qui ne sert guère les intérêts des travailleurs. L’union de wilaya exhorte, en outre, la centrale syndicale pour se pencher sérieusement sur les enjeux opaques de cette grève : «Une grève qui pourrait déboucher sur un blocage total du fonctionnement de cette laiterie et, par conséquent, aboutir à sa destruction qui est loin d’être le but recherché par l’Union de wilaya». L’UGTA conclut en appelant à la conscience des travailleurs pour bien réfléchir sur la nécessité de voir l’activité reprendre au plus vite «en attendant bien évidemment que soit mis à nu ces enjeux par la négociation dans un climat empreint de sérénité par un dialogue responsable».

T. O.

BOUMERDÈS

Sit-in des jeunes du préemploi devant le siège de wilaya

Plusieurs dizaines de jeunes recrutés dans le cadre du pré-emploi (CID et DAIP) ont observé, hier, un sit-in devant le siège de la wilaya de Boumerdès, pour réclamer leur permanisation. Cette revendication vient après plusieurs rassemblements organisés par ces jeunes devant le siège de la direction d’emploi de la wilaya pour réclamer la rétribution de leurs arriérés de salaires. Plusieurs d’entre eux affirment qu’ils travaillent durement et effectuent des tâches pénibles plus que les employés titulaires. Les jeunes ayant un diplôme licence perçoivent mensuellement un salaire de 15.000DA et ceux qui ont un TS ou DEUA sont payés à 10.000 DA par mois. C’est dire le marasme dans lequel vivote cette frange depuis la signature de leurs contrats. Le contrat de pré-emploi stipule que le candidat percevra chaque mois son salaire. Le contrat est d’une année et renouvelable pour une période de trois ans. Au terme de quoi, le candidat est potentiellement retenu par l’administration où il a exercé durant ces trois années.

La décision de revendiquer la titularisation des préemplois a été prise par les membres de la section syndicale de wilaya des pré-emplois affiliée à la SNAPAP.

Une délégation a été reçue par un responsable de la wilaya qui leur a promis de transmettre leurs doléances, notamment celle liée au paiement de leurs salaires aux autorités compétentes. Quant à la revendication de permanisation, la wilaya se dit ne pas être habilitée à trancher sur leur sort et que cette revendication relève des hautes autorités du pays, a-t-on indiqué.

Les délégués, quant à eux, ont donné un ultimatum pour le paiement de leurs salaires et, au cas où leurs indemnités ne seront pas attribuées avant la fête de l’Aïd, ils reviendront en charge, ont-ils menacé.

LIBYE : LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE S'ANNONCE DIFFICILE ET INCERTAINE

Les Américains s'informent à Alger

Le secrétaire d'État adjoint américain pour les Affaires du Proche-Orient, Jeffrey Feltman, a effectué à Alger une visite officielle de deux jours. Reçu, dimanche, par le président Abdelaziz Bouteflika, Mourad Medelci et Abdelkader Messahel, Jeffrey Feltman a eu des entretiens également avec le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Abdelmalek Guenaizia, selon un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis à Alger.

PAR SADEK BELHOCINE

L'évolution de la situation dans le monde arabe, notamment au Maghreb où les événements s'accroissent, semble préoccuper les Américains. Après la chute de Moubarak et de Ben Ali, le peuple libyen s'est débarrassé lui aussi du colonel Kadhafi. Mais la transition s'annonce difficile et incertaine en Libye, du fait de l'absence d'institutions qui auraient pu assurer la transition démocratique. Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les Affaires du Proche-Orient et l'Afrique du Nord, M. Jeffrey D. Feltman, a indiqué lundi à Alger que les Etats-Unis d'Amérique comprennent l'intérêt de l'Algérie de voir une transition en Libye "qui soit crédible et solide". "Nous comprenons que l'Algérie trouve qu'il est dans son intérêt de voir une transition en Libye qui réussisse et qui

soit crédible et solide", a déclaré M. Feltman lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'ambassade américaine. Le vent du changement qui souffle qui souffle sur le monde arabe et notamment au Maghreb préoccupe les puissances occidentales et notamment les Etats-Unis d'Amérique qui, surpris dans un premier temps par le déclenchement des révoltes populaires en Tunisie et en Egypte qui ont fini par emporter les présidents Ben Ali et Moubarak, cherchent à comprendre et à anticiper sur l'évolution de la situation en Libye. De hauts responsables politiques et militaires américains effectuent régulièrement des visites de travail à Alger pour s'entretenir avec leurs homologues algériens sur la situation dans la région, notamment en Libye où les rebelles ont réussi à chasser du pouvoir le colonel Kadhafi. Des mois d'intenses combats ont opposé les forces du guide de la Jamahiriya et les rebelles. Une situation confuse règne dans ce pays. Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires du Proche-Orient et l'Afrique du Nord, Jeffrey D. Feltman, a précisé que sa visite en Algérie avait pour but de s'entretenir avec les autorités algériennes de la manière dont elles analysent et envisagent les développements actuels en Libye. "Il est important pour nous de comprendre la position de l'Algérie concernant ce qui se passe dans la région et comment l'Algérie envisage la meilleure façon de soutenir les autorités de ce pays (Libye) en période de transition", a-t-il ajouté. L'après-Kadhafi est engagé en Libye, désormais «libre». Une



feuille de route est mise en œuvre pour que la Libye atteigne les normes universelles de la gouvernance. Le président du Conseil national de transition (CNT), Moustapha Abdeljalil, a annoncé, hier, à Benghazi (est) la formation "d'ici deux semaines" d'un gouvernement, chargé de gérer la transition en Libye. "Nous avons commencé les discussions (sur la formation d'un gouvernement) et cette question ne prendra pas un mois mais sera terminée d'ici deux semaines", a indiqué Abdeljalil au cours d'une conférence de presse. Selon la feuille de route, annoncée en août par le CNT, un gouvernement intérimaire doit être formé, un mois

après l'annonce de la libération du pays. Celle-ci a été proclamée, dimanche, lors d'une cérémonie à Benghazi (est), trois jours après la mort de l'ex-dirigeant Mouammar Kadhafi, tué jeudi à Syrte, sa région natale. Par ailleurs, des élections constituintes doivent avoir lieu d'ici huit mois maximum, suivies d'élections générales un an après au plus tard, selon le plan du CNT. Pour l'Algérie et les Etats-Unis ainsi que pour les autres pays de la région, notamment ceux du Sahel en prise avec les trafics en tous genres et les crimes organisés, il importe que la Libye se normalise, qu'elle se mette aux standards internationaux de gouvernance et qu'elle prenne à bras le corps les problèmes sécuritaires. Beaucoup d'armes circulent depuis l'éclatement du conflit. La sécurité régionale est, en effet, l'affaire de tous dans la mesure où il s'agit d'un même territoire. Ils observent, donc, attentivement leur voisin libyen tout comme la Tunisie en pleine transition politique. Un sujet évoqué aussi par le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les Affaires du Proche-Orient et l'Afrique du Nord avec les responsables algériens. Autre pays sur lequel Algériens et Américains se sont concertés : la Syrie. Il a relevé que la Ligue arabe, dans laquelle l'Algérie est "très active", doit y envoyer une délégation le 26 octobre afin de présenter un plan arabe pour le règlement de la crise. "L'objectif de cette mission est de contribuer à mettre fin à la violence et à faire avancer les choses", a-t-il dit, affirmant que son pays "soutient" ces objectifs.

S. B.

LE PRÉSIDENT MALIEN DEPUIS HIER À ALGER

Pour une coopération plus efficace

PAR RAYAN NASSIM

Le président malien, M. Amadou Toumani Touré, a entamé lundi, à la tête d'une importante délégation, une visite officielle de quatre jours en Algérie, visant à donner une impulsion nouvelle aux relations algéro-maliennes et asseoir les fondements d'une coopération bilatérale et régionale plus efficace, à même de faire face à la menace terroriste dans la région du Sahel.

L'Algérie et le Mali, qui ont toujours entretenu d'excellentes relations, dont les fondements et la solidarité découlent des liens fraternels qui les unissent, ont exprimé leur volonté commune d'intensifier leurs efforts en

vue de faire de leur région une zone de paix et de stabilité et un modèle de coopération pour le développement.

La coopération entre les deux pays a enregistré ces derniers temps une redynamisation concrétisée par la signature de plusieurs accords, attestant d'une évolution positive des relations bilatérales.

Acet égard, la 11e session de la commission mixte algéro-malienne, qui s'est tenue à Alger en septembre dernier, a réaffirmé cette tendance en faveur d'une coopération plus étroite dans le domaine de la sécurisation et du développement de la région frontalière. Le ministre malien des Affaires étrangères et de la Coopération inter-

nationale, M. Soumeylou Maïga, avait affirmé, dans ce contexte, que l'axe Alger-Bamako est "essentielle" dans la stabilité de la région et la prospérité de ses populations respectives. Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, avait souligné que la visite du Président malien en Algérie sera une occasion de confirmer les avancées enregistrées dans le domaine de la coopération bilatérale.

Le redéploiement du terrorisme vers la sous-région du Sahel, imbriqué à la criminalité transnationale organisée, implique que l'Algérie et le Mali jouent un rôle primordial pour garantir la sécurité des régions frontalières. Les derniers développements intervenus

dans la région à la faveur de la situation en Libye, interpellent également plus que jamais les deux pays à redoubler d'efforts pour mettre en place une stratégie commune de riposte à toute sorte de menace.

Les conséquences induites par la crise libyenne incitent, en effet, à plus de vigilance, de concertation et de solidarité entre les pays concernés de la région pour prévenir la montée de l'insécurité et de la menace terroriste, plus particulièrement avec la prolifération inquiétante d'armes.

R. N.

BRIBES DU P-V DE SON AUDITION PAR LA JUSTICE SUISSE

Les confidences du général Khaled Nezzar

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le général-major à la retraite, ex-ministre de la Défense, Khaled Nezzar a été auditionné par la procureuse fédérale suisse, jeudi et vendredi dernier, suite à une plainte déposée contre lui pour «suspicion de crimes de guerre». Il a été auditionné, en qualité de prévenu, en tant que ministre de la Défense entre 1991 et 1993. L'audition a porté sur son rôle au sein de l'Armée populaire nationale (ANP), celui du Haut comité d'Etat (HCE) et diverses questions liées à la situation sécuritaire en cette période douloureuse qu'a traversée l'Algérie. En voici quelques bribes du procès-verbal de l'audition.

A propos de la décennie terroriste

Toute guerre civile est une sale guerre. Il y a des dépassements partout, c'est sûr. Beaucoup de civils sont morts pour rien. Cette guerre s'est déclenchée, car le FIS, à l'époque, voulait le pouvoir, quitte à utiliser la violence. Il y a eu un premier tour d'élections où le FIS, arrivé avec 26% des suffrages, a eu la majorité des sièges. Suite à cela, il y a eu la démission du Président. S'est posé le problème de savoir s'il fallait laisser le processus électoral continuer, auquel cas le pays serait allé vers la catastrophe, ou s'il fallait intervenir. Il y a eu arrêt du processus électoral de la part du Conseil de sécurité nationale ; c'était pour nous une réponse politique, alors que le FIS s'est lancé dans une guerre civile. Il y avait des attentats, c'était le chaos

total. La violence a commencé avant, le FIS voulait la majorité alors qu'il n'avait eu que 21% des voix. C'était début 1992. Il y avait de la violence quotidienne, des menaces ; les gens invoquaient la charia en tant que Constitution. Le FIS voulait changer la manière de se nourrir et de se vêtir. Le FIS était, en fait, un parti totalitaire qui voulait gouverner par la loi islamique.

A propos du FIS dissous

C'était un parti totalitaire qui prônait une loi que j'abhorrais. Je ne suis pas un éradicateur. Je ne partageais pas leurs opinions et leur manière de voir les choses, leur façon d'associer l'Islam à la politique. Sur cette question, je n'étais pas un militant politique, si ce n'est qu'avant 1989, j'étais membre du FLN, parce que nous étions encore sous le régime révolutionnaire. Lorsqu'il y a eu la Constitution de 1989, qui prônait le multipartisme, l'armée s'est retirée du FLN. Dès ce moment, je n'étais plus catalogué politiquement, mais en tant que citoyen algérien je n'appréciais pas la manière de voir du FIS.

A propos du rôle de l'armée en 1991-1992

Dans une situation de subversion, l'armée a été appelée par le HCE, comme les autres services de sécurité, à participer à la contre-subversion, soit à la lutte antiterroriste. Sur cette question, l'armée n'était hiérarchiquement subordonnée. L'engagement de l'armée était décidé au

niveau du HCE. Il a été décidé de créer des camps d'éloignement sous tutelle de la justice, dont certains étaient gérés par l'armée. Il devait y avoir quatre ou cinq camps. Pendant une période, ces gens étaient éloignés parce qu'ils créaient de l'insécurité. Les services de sécurité ou les enquêtes judiciaires déterminaient qui devait être éloigné. L'armée dans certains cas a été appelée à la rescousse, sinon ce n'est pas un service de police. Elle apportait son aide. Les gens mis dans les camps étaient arrêtés dans les rues. C'était la justice qui décidait systématiquement qui devait être placé en détention. Il s'agissait d'une justice nationale. Les juges dépendaient de tribunaux nationaux de première instance (...). Pour vous donner un exemple, un ancien militaire ayant commis des dépassements est seulement récemment sorti de prison. On peut comprendre ces dépassements, mais il faut quand même prendre des mesures. On veut faire croire que c'était les autorités qui étaient responsables. S'il y a eu des dépassements de la part des autorités, ça ne pouvait être que des dépassements d'individus isolés qui, une fois portés à la connaissance de l'autorité, étaient sanctionnés.

Tous les autres carnages sont le fait d'éléments du FIS qui, eux, ne sont pas sanctionnés. J'ajoute même qu'un de ces éléments se trouve en Suisse, à savoir M. Aït Ahmed. J'ajoute que pendant la période difficile (les années 1990), j'ai été agressé à l'aéroport de Genève par un élément du FIS.

L. B.

ANNÉE 2011

Hausse des exportations hors hydrocarbures

Les exportations algériennes hors hydrocarbures ont connu durant les neuf premiers mois de 2011 une hausse de 36,34%, passant à 1,58 milliard de dollars (MD USD) contre 1,16 md usd durant la même période en 2010, indique un bilan des Douanes. Cette évolution des exportations hors hydrocarbures a été tirée principalement par les exportations des demi-produits avec près de 1,17 MD USD (+43,79%), des biens alimentaires avec 265 millions USD (+13,16%) et des produits bruts avec 116 millions usd (+56,76%), précisent les données provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis), rapporte l'APS. Les exportations des biens d'équipements industriels ont, également, enregistré une hausse de 12,66%, pour atteindre 25 millions USD, ajoute le Cnis. Malgré cette hausse, les exportations algériennes hors hydrocarbures demeurent "toujours marginales" avec seulement 3,1% du volume global des exportations et sont composées surtout de produits dérivés du pétrole.

I. A.

COOPÉRATION ALGÉRO-ROUMAINE

Une délégation d'hommes d'affaires à Bucarest en novembre

Les relations politiques, économiques et commerciales entre l'Algérie et la Roumanie vont connaître une intensification à la lumière de la prochaine visite d'opérateurs économiques algériens à Bucarest.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) indique que «dans le cadre du renforcement de la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et la Roumanie et à l'occasion de la visite de Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères, la Caci organise le déplacement d'une délégation d'hommes d'affaires algériens à Bucarest».

Selon la Caci des réunions sont programmées durant cette visite précisant «qu'au cours de cette mission qui se déroulera du 22 au 25 novembre 2011, il est prévu la tenue de la 4e session du Conseil d'affaires créé en 2003». Ainsi, les échanges commerciaux et le savoir-faire dans le domaine de la connaissance des marchés et la recherche d'opportunités d'exportation hors hydrocarbures seront les principales préoccupations des hommes d'affaires algériens durant leur séjour dans la capitale roumaine où ils rencontreront des industriels et éventuels investisseurs de ce pays dont une délégation a déjà visité l'Algérie en 2010.

Par ailleurs, les responsables de la Caci estiment que «les entreprises algériennes participantes auront l'occasion de mieux approcher le marché roumain et pourraient



saisir les opportunités d'exportation de produits algériens qui leurs seraient offertes».

Aussi, les rencontres d'affaires business to business seront organisées à la demande des entreprises algériennes participantes afin d'identifier les possibilités de coopération hors hydrocarbures, notamment dans le secteur agroalimentaire où les exportateurs algériens possèdent une expérience et sont présents dans les marchés africains, sud-américains et même en Amérique du Nord (Canada et Etats-Unis). Les entrepreneurs roumains pourront notamment apporter leur expérience et leur savoir faire dans les domaines de la construction et l'urbanisme, les grands chantiers de travaux publics et de bâtiment, l'hydraulique, l'agriculture. Le but essentiel de la rencontre de Bucarest consiste donc à conclure des contrats et des partenariats gagnant-gagnant sachant que le programme de développement économique durant le quinquennat 2010-2014 doté de plus de 286 milliards dollars attirent de plus en plus les investisseurs internationaux. En termes d'échanges commerciaux, les deux

pays ont enregistré, en 2010, un volume de transactions ayant atteint de plus de 58 millions dollars pour ce qui est des exportations roumaines.

Mais, l'accroissement des échanges a été plus important durant ces dix dernières années où le pic des exportations roumaines vers l'Algérie ont grimpé jusqu'à 185 millions dollars, notamment durant l'année 2009. Les statistiques montrent également que les principaux produits importés de Roumanie par l'Algérie sont les véhicules Dacia Logan (Renault) avec une livraison de plus 17.000 voitures représentant plus de 60% du total des importations, les produits métallurgiques et sidérurgiques, les produits chimiques et plastiques, les céréales, les différentes machines et équipements industriels. Pour sa part, l'Algérie exporte vers la Roumanie, outre les hydrocarbures (pétrole et gaz naturel liquéfié, des produits agroalimentaires, notamment les fruits et jus naturels, les produits minéraux, les déchets de fer et le cuivre.

A. A.

PORTUGAL, SALON INTERNATIONAL DE L'AGRO-ALIMENTAIRES

Des opérateurs nationaux exposent leurs produits à Lisbonne

Des opérateurs économiques algériens, tant publics que privés, prendront part à la 17e édition du Salon international des produits agroalimentaires et boissons (SISAB) prévu du 27 au 29 février 2012 dans la capitale portugaise. Pour la Chambre algérienne de commerce et d'industrie estime que «cet événement constitue un point de rencontre annuel du secteur des produits agroalimentaires portugais, ainsi que d'autres secteurs complémentaires comme la poterie, coutellerie, emballages, logistiques, ports et transport, et restauration».

Récemment, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a rencontré à Alger le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères du Portugal, Luis Filipe Marques Amado avec lequel il a examiné le Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération régissant les relations politiques, économiques, diplomatiques et commerciales entre les deux pays, conclu le 8 janvier 2005.

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et le Portugal sont principalement caractérisés par l'exportation des hydrocarbures (pétrole et gaz naturel). De nombreuses

entreprises portugaises spécialisées dans la construction et le bâtiment, ainsi que les travaux publics, sont actives en Algérie avec lesquelles des opérateurs économiques nationaux entretiennent des rapports de partenariat. La balance commerciale reste favorable à l'Algérie tandis que le volume des échanges enregistré durant le premier semestre 2010 a connu un montant de plus de 565 millions dollars, dont 418 millions dollars d'exportation et 147, millions dollars d'importation, selon les statistiques officielles.

A. A.

ALGEX, CÉRÉMONIE DE REMISE DE CERTIFICATS DE CONSEILLERS D'EXPORT

Renforcement important des capacités des PME

Le programme de renforcement des capacités commerciales des pays arabes EnACT organise une cérémonie de remise de certificats de conseillers export qui ont été formés en matière de management et consulting à l'export, indique l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex). Rappelons, par ailleurs, que les activités de cet organisme situé à Genève (suisse) sont particulièrement dynamiques, ces derniers mois en Algérie, sachant que des séminaires ont été organisés au profit des exportateurs et des femmes chefs d'entreprises destinés à approfondir les connaissances concernant le E-Commerce et le marketing management. Selon l'Algex, «le programme EnACT a rajouté une nouvelle composante de ces conseillers export après une importante promotion formée dans le cadre du programme de renforcement des capacités exportatrices des PME algériennes Optimexport». Les deux formations issues des deux différents programmes sont des formations complémentaires et indispensables pour faire ressortir un nouveau corps professionnel des conseillers export, qui contribuera, selon l'agence, efficacement

«au développement du potentiel des exportations algériennes hors hydrocarbures. Et ce par la mise à disposition d'une expertise en matière de conseil export et au profit des primo-exportateurs ou exportateurs confirmés, mais encore souvent confrontés à des difficultés ponctuelles».

Pas moins de treize participants sont retenus par le programme EnACT pour suivre le programme de la formation des formateurs en business management système, ajoute l'Algex, «afin de la mettre à la disposition des entreprises, et ce dans une approche du transfert du savoir faire et d'échange d'expériences, en gardant l'impact durable en matière d'utilité et d'utilisation de cette formation au profit des PME algériennes, notamment celle qui envisagent l'exportation». Ainsi, une cérémonie de remise de certificats aura lieu le 27 octobre prochain au siège d'Algex pour la célébration de la réussite de l'ensemble des participants, en présence du ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

A. A.

PARTENARIAT

Projet de construction d'une usine à Jijel...

Une usine sidérurgique sera implantée dans la région de Bellara à Jijel, dans le cadre d'un partenariat international, a annoncé Mohamed Benmeradi, ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion des investissements. Elle produira annuellement 5 millions de tonnes, a précisé le ministre devant les députés de l'APN. «Nous comptons conclure des partenariats internationaux notamment dans le domaine de la sidérurgie. Nous sommes sur le point de signer une convention de partenariat pour construire une usine d'une capacité de 5 millions de tonnes/an», a déclaré Benmeradi, selon le site Tout Sur l'Algérie, qui s'exprimait à l'issue des débats sur le projet de loi de finances pour 2012.

Sur la question du coût de l'investissement et sur l'identité du partenaire étranger avec lequel la partie algérienne va réaliser le projet, Benmeradi n'a fourni aucune indication. Il s'est contenté de dire «que cette joint venture devra contribuer à réduire la facture que paie l'Algérie chaque année pour ses importations en fer et en acier».

Ces importations, qui ne cessent de croître, se sont élevées l'année dernière, selon lui, à 10 milliards de dollars. «Le groupe Cevital avait déjà annoncé son intention d'implanter un complexe sidérurgique dans la même région pour un investissement de 3,2 milliards de dollars après que le groupe égyptien Izz Steel eut renoncé à y concrétiser un investissement similaire pour 1,25 milliard de dollars» ajoute cette source. Benmeradi a également annoncé, par la même occasion, qu'une enveloppe de 82 milliards DA sera consacrée à trois sociétés de participations de l'État SGP. «Ces dernières vont bénéficier de plans de développement qui sont actuellement dans leur phase finale», a-t-il dit.

...l'Algérie et Renault très proches d'un accord

L'Algérie et le groupe français Renault sont sur le point de conclure un accord pour la réalisation d'une usine de fabrication de véhicules en Algérie, un partenariat qui sera développé selon une répartition du capital de 51-49%, a indiqué lundi le ministre de l'Industrie, de la PME, et de la promotion de l'investissement, Mohamed Benmeradi.

«Aujourd'hui, nous sommes pratiquement sur le point d'arriver à un accord» avec Renault, a déclaré M. Benmeradi à la Radio nationale.

«Les négociations ont très largement avancé. Nous avons déjà une vision de ce que sera ce partenariat qui va s'inscrire dans le cadre de notre législation à savoir un partenariat de 51-49% dans lequel Renault aura 49%», a précisé le ministre.

«On est très proches d'un accord mais je ne peux pas avancer de date», a répondu le ministre à une question sur une possible conclusion de l'accord avant la fin de l'année 2011 avancée dernièrement par le P-dg de Renault. Et d'ajouter, «peut-être que nous allons le signer avant la fin de l'année». La répartition des 51% du capital revenant à l'Algérie n'a pas encore été arrêtée par le gouvernement algérien, a ajouté M. Benmeradi.

Le ministre avance que la première voiture Renault fabriquée en Algérie pourrait être livrée 18 mois après la conclusion de l'accord. L'usine va fabriquer 75.000 véhicules dans une première étape, une production appelée à augmenter à 150.000 véhicules dans une seconde étape. La conception du projet sur le plan technologique a été arrêtée, selon le ministre, qui a annoncé la visite à Alger d'une délégation de Renault dans les prochaines semaines pour rencontrer une soixantaine de sous-traitants algériens, publics et privés pour les intégrer dans ce projet.

Le taux d'intégration sera entre 20% à 25% dans une première étape pour augmenter ensuite à 60% avec l'intégration de la pneumatique et du vitrage.

R. E.

JIJEL

Demandes de concession de terres agricoles

Au total, 1.386 demandes de concession de terres agricoles, sur un ensemble de 1.844 exploitants agricoles recensés, ont été déposées à Jijel, à l'Office national des terres agricoles (ONTA), selon son directeur local. Parmi les dossiers reçus, 830 sont jugés "conformes" et 550 autres nécessitent d'être "complétés", a précisé M. Boualem Zemache, qui a invité les agriculteurs concernés à se rapprocher de ses services pour formaliser leurs dossiers. Sur cet ensemble, 392 dossiers de concession de terres agricoles, totalisant une superficie de 1.578 hectares, ont été finalisés et transmis à la Direction locale des Domaines en vue de l'établissement des actes de concession, a précisé ce même responsable. Trois actes de concession ont été remis à des exploitants agricoles de Settara et d'El-Milia, le 3 octobre dernier, lors d'une cérémonie organisée à la chambre de wilaya de l'agriculture, dans le cadre de la célébration de la journée nationale de vulgarisation, qui a été également mise à profit pour honorer deux agents communaux vulgarisateurs (ACV) de Beni Yadjis et d'El-Aouana, selon les responsables de la chambre. Un délai de dix huit mois est accordé aux exploitants agricoles, à compter de la date de promulgation de la loi n° 10-03 du 15 août 2010 fixant les modalités d'exploitation des terres agricoles du domaine privé de l'Etat pour déposer auprès de l'ONTA leur demande de conversion du droit de jouissance perpétuelle en droit de concession.

MEDEA

Infractions aux règles d'urbanisme

Plus de 1.200 infractions aux règles d'urbanisme ont été recensées dans la wilaya de Médéa, durant les trois premiers trimestres de l'année en cours, a indiqué le directeur de l'Urbanisme et de la Construction lors de l'examen du dossier de l'urbanisme et de la construction devant l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Les opérations de contrôle menées à travers les centres d'agglomérations urbaines ont permis de dénombrer plus de 1.200 infractions à la réglementation régissant le secteur de l'urbanisme et de la construction, a affirmé ce responsable, précisant que l'essentiel des infractions recensées par ses services portent sur l'absence soit de permis de construire ou de certificat de mise en conformité. Ce responsable a fait état, en outre, de la notification par sa direction de 125 décisions de démolition, adressées pour exécution aux services de contrôle d'urbanisme des communes concernées, tout en déplorant les lourdeurs dans le suivi et l'application des décisions émises. Il a révélé, dans ce contexte, que sur les 125 décisions de démolition transmises aux APC, seuls 51 d'entre elles ont été appliquées, alors qu'elles sont censées faire l'objet d'un effet d'exécution immédiat. Ces lourdeurs ont tendance, selon ce responsable, à encourager ce type d'infraction et à favoriser également la propagation des constructions anarchiques et compliquer davantage la mission des services de contrôle d'urbanisme, outre la difficulté à maîtriser l'extension urbanistique à l'intérieur des agglomérations et son organisation.

APS

TIZI-OUZOU, OFFICE NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DE LAIT

Un quota supplémentaire de poudre de lait

La Direction du commerce a annoncé que l'Office national interprofessionnel de Lait (ONIL) vient d'octroyer un quota supplémentaire équivalant à 100.000 litres/jour de poudre de lait pour les unités de production du lait pasteurisé conditionné (LPC) de la wilaya de Tizi-Ouzou.

PAR BOUZIANE MEHDI

Ce quota supplémentaire permettra d'atténuer la tension et la spéculation sur ce produit de large consommation, générées par la grève des travailleurs de la laiterie de Draâ Ben Khedda, principal pourvoyeur des besoins de la wilaya en ce produit.

Selon l'APS, le quota additionnel de lait en poudre est réparti à concurrence de 60.000 litres pour la laiterie "Pâturages", 20.000 pour "Matinal" et 20.000 pour "Tifra lait", produisant à elles trois une moyenne journalière de quelque 160.000 litres de lait.

Quant à la laiterie de Draâ Ben Khedda, elle produit une moyenne de 240.000 litres, "soit une offre globale d'environ 400.000 litres/jour couvrant largement les besoins de la wilaya en cette matière, du moins en temps normal", a indiqué le chargé de l'organisation des marchés et de la concurrence au niveau de la Direction du commerce.

Cette quantité supplémentaire ne couvre que partiellement le déficit des besoins de consommation du lait induit par la grève des travailleurs de la laiterie de Draâ Ben Khedda, soit 100.000 litres sur les 240.000 produits habituellement par cette unité, entrée en grève le 9 octobre dernier pour demander "la reprise par l'Etat



de cette laiterie", tel que revendiqué par son syndicat. La Direction du commerce a indiqué à l'APS qu'additivement à ce quota de poudre de lait destiné pour ces unités de transformation en activité, le groupe Giplait a mis à la disposition des distributeurs du lait en sachet de la wilaya de Tizi-Ouzou une quantité de 180.000 litres de lait/jour prélevée sur la production des laiteries du Centre, telles que celles de Boudouaou et de Birkhadem dans le but de combler un déficit estimé à 160.000 litres.

"Ces quantités suffisent largement à la satisfaction de la demande locale en lait estimée à une moyenne de 400.000 litres/jour, mais les distributeurs ne jouent pas le jeu et rechignent à prélever ces quantités mises exceptionnellement à la disposition de la wilaya, prétextant un manque à gagner dû aux frais de transport qu'ils ne peuvent faire répercuter sur le prix qui reste homologué pour la vente à la consommation", a expliqué à l'APS le chargé de l'organisation des marchés au niveau de la direction des marchés.

Ces mesures ne semblent, toutefois, pas avoir induit l'effet escompté sur la régulation du marché local où le prix du sachet de lait se "négocie jusqu'à 35 DA", comme c'est le cas à Draâ El-Mizan et Irdjane, selon des indications fournies par des consommateurs.

L'ONIL fournit annuellement près de 16.000 tonnes de poudre de lait pour les quatre laiteries opérationnelles au niveau de la wilaya, dont près de 10.000 tonnes pour la seule laiterie de Draâ Ben Khedda, selon les chiffres de la Direction du commerce.

Les statistiques de la Direction des services agricoles (DSA) font état, selon l'APS, de la collecte d'une moyenne annuelle de 30 millions de litres de lait de vache cru, mais seuls 4 millions servent à la production du lait, sachant que le reste est destiné à la fabrication des dérivés du lait, notamment le camembert dont la wilaya en détient une part de 80% du marché national.

B. M.

LAGHOUAT, ASSOCIATION EL-AMEL

Promotion des activités féminines



Une soixantaine de femmes artisanes prennent part à Laghouat à une manifestation de promotion et de valorisation de l'artisanat traditionnel, organisée à l'initiative de l'association

"El-Amel" pour la promotion des activités féminines de la commune d'El-Kheneg. Les femmes artisanes, présentes à cette manifestation, ouverte lundi, sont issues d'une quinzaine de wilayas : Saïda, Sidi

Bel-Abbès, Relizane, Tiaret, Oran, Mascara, Béchar, Djelfa, Ghardaïa, El-Oued, Béjaïa, Skikda, Constantine, Annaba et El-Tarf. Cette rencontre de promotion du produit artisanal consiste en l'organisation d'expositions de produits artisanaux locaux, tels que les tapisseries, la céramique, la poterie, la vannerie, les habits traditionnels et la gastronomie traditionnelle, des communes de Tadjemout, Aïn-Madhi, El-Ghicha, Sidi-Makhlouf et Taouiala, a indiqué la présidente de l'association. L'opportunité sera saisie pour organiser également, en direction des participantes, des circuits touristiques au niveau des sites archéologiques de la région ce qui leur permettra de s'enquérir du patrimoine populaire local à travers des récitals poétiques et des contes populaires. Mme Kacemi Zahra a indiqué que cette initiative vise la création d'espaces d'échanges d'expériences entre artisans algériens en vue d'impulser les activités du mouvement associatif et la mise en œuvre des programmes de protection du patrimoine local.

APS

KHENCHELA, OLÉICULTURE

700 ha d'oliviers à planter cette saison

Pour la saison 2011-2012, le programme d'extension de la culture des oliviers à Khenchela prévoit la création de 700 hectares de nouveaux vergers, dont 200 ha représentant un reliquat de l'exercice précédent, a indiqué la Direction des services agricoles (DSA).

BOUZIANE MEHDI

L'insuffisance par rapport à la forte demande en plants produits par les pépinières de la région est à l'origine du non-reboisement de 200 hectares de la saison 2009-2010, explique à l'APS M. Djelloul Lehoual, chargé de l'arboriculture fruitière à la DSA, ajoutant que le nouveau programme de reboisement se poursuivra jusqu'au mois d'avril 2012, a indiqué la même source, faisant état de l'essor, ces dernières années, de l'oléiculture dont la superficie, qui était limitée à 500 hectares en 2001, a décuplé pour atteindre 6.000 hectares en 2008-2009.

La surface oléicole devra, d'ici à fin 2014, encore augmenter à 8.500 hectares, a ajouté M. Lehoual, relevant que le programme de transfert du droit de jouissance en droit de concession contribuera également à encourager les agriculteurs à planter de nouveaux vergers oléicoles, notamment dans les parties steppiques et saha-



riennes de la wilaya.

L'opération de plantation de 50 hectares d'oliviers par chaque bénéficiaire de logement rural ainsi que celle portant sur l'attribution par le Haut commissariat pour le développement des steppes (HCDS) d'oliviers aux habitants des zones enclavées seront poursuivies, a également affirmé le même responsable à l'APS.

Pour les investisseurs potentiels dési-

reux de créer des huileries, une aide de 4 millions de dinars leur est réservée, a encore indiqué M. Lehoual, rappelant que la wilaya de Khenchela, qui a produit, la saison écoulée, 32.000 quintaux d'olives, ne compte actuellement qu'un seul pressoir traditionnel installé dans la région de Ouldja, dans l'extrême sud de la wilaya.

B. M.

BEJAIA, ETUDIANTS AFFECTÉS À SÉTIF ET JIJEL

Sit-in pacifique devant le rectorat de l'université

Plusieurs dizaines de nouveaux étudiants originaires de Béjaïa, mais affectés à Sétif et Jijel, pour cause de manque de places pédagogiques localement, ont organisé dimanche un sit-in pacifique devant le rectorat de l'université de Béjaïa pour réclamer leur réorientation en son sein.

Un collectif d'étudiants a été reçu, à l'occasion, par les responsables de l'université et au cours duquel, "les contraintes des étudiants dans leur université d'accueil ont été passées en revue", a indiqué le vice-recteur chargé de la pédagogie.

Quelque 4.000 nouveaux bacheliers de la wilaya de Béjaïa ont dû être orientés vers les établissements supérieurs des wilayas limitrophes, notamment Sétif, Jijel et Bouira. Il s'agit essentiellement d'étudiants inscrits dans les filières de langue arabe, droit, sciences économiques et sciences sociales, sujets à une contrainte de disponibilité de places pédagogiques. Béjaïa, qui n'a pas réceptionné de nouvelles structures à l'occasion de cette rentrée, a dû opter, avec l'aval du ministère de l'Enseignement supérieur, pour cette "solution d'orientation des effectifs excédentaires vers d'autres universités, mais en retenant la possibilité de les reprendre, dès que possible", selon le recteur de l'univer-



sité, M. Djoudi Méraïet. Afin de faire face à cette pression d'effectifs, l'université de Béjaïa a été destinataire, en avril dernier, d'un programme de construction d'urgence de 12.000 places pédagogiques, réparties à travers de nouveaux pôles universitaires en création, en l'occurrence El-Kseur et Amizour. Mais à ce jour, les chantiers peinent à démarrer vigoureusement.

"Les travaux viennent de débiter à El-

Kseur en effet mais patinent sur le site d'Amizour, rendant hypothétique l'éventualité de leur réception à la rentrée prochaine et augurant d'une pression supplémentaire sur les structures existantes", a relevé le vice-recteur chargé de la pédagogie.

L'université de Béjaïa accueille actuellement un effectif de 41.000 étudiants.

APS

MOSTAGANEM

Réinsertion des femmes privées de liberté

Une session de formation sur le programme de gestion du projet de réinsertion sociale des femmes privées de liberté a été lancée samedi dernier à Mostaganem à l'initiative du Croissant-Rouge algérien (CRA). Prennent part à cette session de trois jours, organisée en coordination avec la Croix-Rouge espagnole, 22 volontaires et adhérents au CRA de onze wilayas de l'ouest du pays. Cette initiative vise à former les encadreurs pour prendre en charge les femmes ayant purgé une peine dans un établissement de rééducation, pour leur réinsertion sociale, sur la base d'étude de plusieurs de ces cas, a indiqué le président du comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien. Selon Dr Khalifa Abdelhamid, cette session de formation devra contribuer à déterminer la capacité d'intervention du CRA pour la prise en charge de cette catégorie de femmes selon la nature de chaque cas, sur les plans psychologique et social. En marge de cette session de formation, une exposition mettant en exergue les différents appareils et équipements utilisés dans les opérations de secours et de premiers soins a été organisée, en plus de la présentation d'un exposé sur l'activité de la section de wilaya du CRA qui lancera, au cours du mois de novembre prochain, des journées de sensibilisation, à travers différents établissements scolaires de la wilaya, notamment les écoles primaires, autour des risques d'accidents domestiques, les maladies à transmission hydrique (MTH), les zoonoses, les accidents de la circulation, l'hygiène et l'environnement, entre autres.

APS

ORAN

L'EHS d'El-Kerma bientôt opérationnel

Les travaux de réalisation de l'Etablissement hospitalo-universitaire spécialisé (EHS) d'hémodialyse d'El-Kerma (Oran) enregistrent un taux d'avancement "appréciable", a indiqué le directeur de la santé et de la population de la wilaya. Les gros œuvres de cet EHS sont complètement achevés, a indiqué M. Abdelkader Guessab, signalant que cette infrastructure devra prendre en charge une soixantaine d'insuffisants rénaux. Le centre a été créé dans le cadre d'une opération d'extension de la polyclinique d'El-Kerma dans la daïra d'Es-Senia. "Nous comptons entamer très prochainement les procédures nécessaires pour son équipement par une trentaine de générateurs", a ajouté ce responsable. La wilaya d'Oran dispose de quatre centres d'hémodialyse pour insuffisants rénaux, dont deux à caractère public à Oran et Aïn El-Turck. Le secteur de la santé de la wilaya a bénéficié de 43 opérations dotées d'une enveloppe financière de 23 milliards de dinars pour la réalisation, entre autres, d'un Institut de cancer, d'un centre des brûlés, d'un EHS de rééducation fonctionnelle, de trois hôpitaux à Oued Tlélat (120 lits), Gdyl (240 lits) et Sidi Chahmi (240 lits).

APS

ARGENTINE

**Réélection de Cristina
Kirchner avec 53,04%**

La présidente sortante, Cristina Kirchner, a été réélue dès le premier tour pour un deuxième mandat de quatre ans en obtenant 53,04% des voix devant son principal adversaire Hermes Binner avec 16,9% des voix, a annoncé dimanche soir le ministre argentin de l'Intérieur, Florencio Randazzo. Il a souligné que ces résultats prenaient en compte à ce stade le vote de 11,36 % des électeurs. Mme Kirchner est suivie du socialiste Hermes Binner avec 16,9% des voix, puis du radical Ricardo Alonso avec 13,2%, a ajouté le ministre. *"Cristina Fernandez de Kirchner est consacrée présidente de la République"*, a dit M. Randazzo, en précisant qu'elle avait obtenu 53,04 % des voix. Pour être élue au premier tour, Mme Kirchner devait obtenir soit plus de 45% des voix, soit plus de 40% avec une avance de plus de 10 points sur son principal rival. Avant le scrutin, tous les sondages créditaient Mme Kirchner, 58 ans, candidate du Front pour la victoire (péronisme de centre gauche), de 51% à 55,4% des suffrages, contre à peine 12,4% à 15,6% pour Hermes Binner.

IRAK

**5 morts et 12 blessés
dans une série d'attaques**

Cinq personnes ont été tuées et 12 autres blessées lundi dans une série d'attaques visant la police en charge de la circulation à Bagdad, a indiqué une source du ministère irakien de l'Intérieur. Selon cette source, la première attaque s'est produite dans le quartier de Waziriya dans le nord de la capitale irakienne: des inconnus ont ouvert le feu sur une patrouille de policiers et un échange de tirs a suivi au cours duquel deux policiers et deux civils sont morts. Six autres personnes ont été blessées, dont deux policiers, dans cette attaque, a ajouté la même source. Une seconde attaque survenue dans un autre quartier de Bagdad, Mansour, a fait un mort et six blessés dont deux policiers. Par ailleurs, une bombe dissimulée en bord de route visant une patrouille de la police, a explosé. Lorsque la foule s'est rassemblée sur les lieux de l'explosion, un individu a tenté de s'approcher mais a été refoulé. Il a toutefois réussi à se faire exploser non loin.

SYRIE

**8 personnes tuées à
Homs et à Hama**

Huit personnes ont été tuées dimanche lors de manifestations dans la ville de Homs (centre) et dans la province de Hama (nord), selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). Cinq personnes, dont une femme, ont été tuées en soirée dans la ville de Homs, théâtre d'opérations militaires depuis plusieurs jours. *"2 civils ont été tués à l'aube par les tirs des forces de sécurité dans la localité d'al-Madiq, dans la province de Hama, et leurs funérailles se sont transformées en une manifestation massive appelant à la chute du régime"*, a indiqué l'OSDH. Par ailleurs, le doyen de la faculté de pétrochimie à Homs, Mohammad Khaddour, a été enlevé, et un officier qui tentait de le sauver a été tué par des tirs d'inconnus, selon l'OSDH. A Mayadine près de Deir Ezzor, un civil a été tué et deux autres ont été grièvement blessés par des tirs d'agents de sécurité, selon la même source. **APS**

LYBIE, LE PRÉSIDENT DU CNT L'A ANNONCÉ :

«La loi coranique, source de droit»

Le Conseil national de transition (CNT) a officiellement proclamé, dimanche à Benghazi, la libération de la Libye après 42 ans de règne sans partage de Mouammar Kadhafi, capturé et tué jeudi à Syrte au terme de 7 mois de guerre civile.

La libération achevée. *«Nous déclarons au monde entier que nous avons libéré notre pays bien-aimé, ses villes, ses villages, ses collines, ses montagnes, ses déserts et ses cieux»*, a déclaré un responsable du CNT à l'ouverture d'une cérémonie populaire organisée dans la capitale de la Cyrénaïque, berceau historique du soulèvement anti-Kadhafi.

La loi coranique sera la principale source du droit dans la Libye post-Kadhafi, a annoncé dimanche le président du Conseil national de transition (CNT), Moustapha Abdeljalil. *«En tant que nation musulmane, nous avons adopté la 'charia' islamique comme source du droit, donc n'importe quelle loi contredisant les principes de l'islam est légalement nulle»*, a-t-il dit lors



du discours de 'libération' de la Libye, prononcé à Benghazi.

L'hommage aux martyrs. Un peu plus tôt ce dimanche, le numéro 2 du Conseil national de transition, Mahmoud Jibril, avait salué les martyrs morts pour libérer la Libye. *«C'est un honneur de saluer tous ceux qui sont morts, les martyrs de la Libye, les Libyens blessés dans les hôpitaux, ces combattants courageux qui sont prêts maintenant à revenir dans leurs villes, à reprendre leur vie et à aider à la reconstruction de leur pays»*, a-t-il déclaré.

Un gouvernement intérimaire d'ici un mois. Mahmoud Jibril a répété que des consultations étaient en cours pour former un nouveau gouvernement intérimaire : *«Ce processus devrait prendre environ une semaine à un mois, mais il pourrait prendre plus de temps ou moins de temps que cela»*. Un Congrès national sera alors élu et deviendra le nouveau Parlement à la place du CNT.

R.I.

MAROC, MOUVEMENT DU 20 FEVRIER

Les militants empêchés de manifester devant le siège du Parlement

Les forces de sécurité marocaines ont empêché, dimanche soir, des militants du mouvement du 20 Février qui ont organisé une marche à partir d'un quartier populaire de Rabat d'atteindre le Parlement situé au centre-ville pour réitérer leurs revendications de changements démocratiques au Maroc.

Environ 3.000 personnes ont pris part à une marche qui s'est ébranlée en fin d'après-midi du quartier Yacoub el Mansour *"pour scander notamment Boycottons les élections"* en référence aux législatives du 25 novembre prochain, *"à bas la corruption"*, *"non à la cherté de la vie"* *"mamfakinch"* (nous ne cessons pas) et *"vive le peuple"*.

La manifestation a regroupé de nombreux islamistes de l'association Al-Adl Wa Ihsan (Justice et bienfaisance) qui ont crié à plusieurs reprises et pour la première fois *"Allah Akbar"* auxquels ont répon-

du les militants de gauche par les slogans *"liberté, dignité, justice sociale"*.

Une forte présence de cadres-chômeurs a été remarquée lors de cette marche au cours de laquelle ils ont réclamé des emplois et leur intégration dans la vie active.

Dans une déclaration à l'APS, le coordinateur du Conseil marocain d'appui au mouvement du 20 Février (CNAM20), Mohamed El-Aouni a fait remarquer que *"la journée d'aujourd'hui (dimanche) coïncidait avec le premier scrutin démocratique d'une assemblée constituante en Tunisie et la proclamation de libération totale de la Libye"*.

Il a ajouté que l'action du mouvement du 20 Février, initiateur depuis huit mois de manifestations et de marches à travers le Maroc pour réclamer des changements démocratiques, *"s'inscrivait dans le sillage du mouvement d'émancipation né dans le*

monde arabe et allant dans le sens de la consécration de systèmes démocratiques".

C'est la huitième journée nationale de manifestations à travers l'ensemble des villes marocaines qu'organise le mouvement du 20 Février qui tire son appellation de la date des premières grandes marches, il y a huit mois.

Cette marche a été soutenue par le CNAM20, l'Association marocaine des droits humains (AMDH), des partis de la gauche radicale et par des associations de la société civile

Des marches similaires étaient également organisées dans les grandes agglomérations marocaines notamment à Casablanca, Tanger, Marrakech, Oujda, Safi, Hoceima, a-t-on appris auprès de militants du mouvement.

APS

TURQUIE

L'Iran envoie de l'aide humanitaire aux sinistrés du séisme

Le Croissant rouge iranien a envoyé une aide humanitaire au profit des sinistrés du séisme qui a ravagé dimanche l'est de la Turquie, a rapporté lundi l'agence de presse iranienne (Irna). *"Vingt secouristes, 20 ambulances, un hôpital de campagne, 50 tentes et de l'aide alimentaire"* ont été envoyés lundi matin dans la région de Van, proche de la frontière iranienne, où un séisme de magnitude

7,2 s'est produit la veille, a déclaré, Mahmoud Mozafar, chef du Croissant rouge iranien. *"Les responsables turcs ont défini une zone dans la région de Van où les secouristes iraniens vont apporter de l'aide médicale aux blessés"*, a-t-il ajouté. Le séisme qui a frappé l'est de la Turquie a fait, selon un dernier bilan provisoire, 217 morts et un millier de blessés, tandis que les secouristes étaient toujours lundi

matin à la recherche de survivants dans les décombres. Le séisme a également été ressenti dans plusieurs villes iraniennes situées non loin de la frontière, où il a créé des mouvements de panique mais

n'a fait que deux blessés légers et des dégâts matériels minimes.

APS



FERHAT SETTOUF, DIRECTEUR APRÈS-VENTE CHEZ ALTRUCK COMPANY À AUTO-UTILITAIRE.COM :

«CAP SUR LES INVESTISSEMENTS EN SAV»

Ferhat Settoutf a bien voulu nous éclairer sur le service après-vente d'Altruck Company qui distribue en Algérie les camions du géant suédois Volvo Trucks. Avec les investissements réalisés et ceux en cours, la branche SAV est en passe de consolider les efforts commerciaux de l'entreprise afin de se différencier d'une concurrence assez rude.

Auto-utilitaire.com : Comment se porte l'activité du service après-vente chez Altruck Company ?

Ferhat Settoutf : La partie service après-vente chez Volvo a subi une totale mutation depuis une année et demi. On est passé d'une succursale dans la région de Rouiba à tout un réseau qui couvre au jour d'aujourd'hui la plus grande partie du territoire national avec trois agents agréés à l'Est, une succursale et un agent à l'Ouest, un agent au sud et nous avons d'autres projets à court et à moyen termes pour essayer de couvrir l'ensemble du territoire national, et ceci pour offrir à nos clients le meilleur service, une meilleure prise en charge sur le terrain et être le plus proche possible du domaine d'activité de nos clients.

Notre souci est d'accompagner nos clients, notre métier ne consiste pas seulement en la vente de camions mais aussi assurer un service après-vente de qualité et offrir de la pièce de rechange d'origine.

Nous comprenons bien qu'Altruck Company attache un intérêt particulier à la partie services. Qu'est-ce qui vous différencie de la concurrence ?

Je dirais que ce qui nous démarque chez Altruck Company par rapport à nos concurrents c'est tout d'abord notre volonté d'être leader sur le marché en matière de service après-vente. En second lieu, les moyens et les investissements mis en place pour atteindre un tel objectif sont très importants, preuve est qu'il y a seulement une année et demi, nous comptabilisons une seule succursale située à Rouiba et aujourd'hui on couvre une grande partie du territoire national avec des structures équipées d'ateliers et de magasins de pièces de rechange.

Nous avons lancé de gros investissements pour étaler notre présence et être le plus possible proche de nos clients. Nous avons engagé de gros investissements matériels mais aussi humains. Nous accompagnons nos succursales et nos agents, avec des formations de personnels, un point très important pour nous, aujourd'hui nous disposons d'un centre de formation au niveau de la direction général, nous formons les mécaniciens qui opèrent dans nos succursales ainsi que chez les agents. Ses derniers bénéficient de formations chez le constructeur en suède car il est primordial d'avoir des mécaniciens qui maîtrisent les technologies et la technicité des camions Volvo.

En second lieu, on met à disposition de nos agents et de nos succursales un outillage spécifique qui sert à diagnosti-

quer avec la meilleure précision possible les pannes sur nos véhicules est opérer les réparations nécessaires.

Nous avons aussi une équipe d'animateurs pour assister les agents et de tirer leur niveau de compétence vers le haut, nous sommes à leur écoute en permanence et on se déplace (équipe dirigeante, animateurs véhicules et animateurs service et pièce de rechange). Je dirais que nous offrons un tout, on ne dissocie pas la vente du véhicule du service après-vente, on offre une solution complète car le client doit impérativement connaître les capacités d'Altruck Company en matière de service après-vente et je dirais que c'est tout cela qui nous différencie de nos concurrents.

Les concessionnaires souffrent de contraintes diverses dans l'acheminement des pièces de rechange d'origine vers leurs centres de stockage. Quelle est la situation chez Altruck Company ?

Vous l'avez bien dit, la majorité des concessionnaires souffrent de ce problème, parfois pour des raisons purement administratives, mais pour se qui nous concerne nous travaillons en permanence sur ce point là pour réduire au maximum les délais d'approvisionnement de nos magasins car on dispose d'un magasin central à Rouiba et nous allons prochainement ouvrir un grand magasin central à Blida qui va desservir tout le territoire national.

Nous travaillons sur ce point, nous avons mis en place une procédure interne pour que les différents services pièce de rechange travaillent en totale concertation et aussi en collaboration étroite avec le transitaire, les services des Douanes ainsi que notre fournisseur. Aujourd'hui, je dirais que nous sommes passés de 45 à 21 jours de délais de livraison magasin. Notre souci est de réduire les délais de



livraison pour nos magasins pour assurer une livraison immédiate de la pièce, d'ailleurs je suis fier de dire que nous ne souffrons d'aucun retard de livraison pour nos clients sur la partie consommables et pièces d'usures.

Au sein d'Altruck Company on ne se soucie pas seulement de réduire les délais mais nous portons aussi un intérêt particulier sur la gestion du stock, nous avons mis en place des procédures pour pouvoir gérer au mieux notre stock et établir un plan d'action efficace pour anticiper les commandes et garder une situation positive de nos stocks. Certes, il y a certains points qui nous pénalisent mais qui sont extérieurs à notre entreprise tel que les procédures douanières qu'il faut respecter, mais sinon nous en tout les cas nous avons développé des processus qui nous ont permis de réduire les délais mais également d'avoir en stock les pièces nécessaires au bon moment et aux meilleurs prix possible.

Sur quelle base allez-vous compter concernant vos prochaines offres pour attirer encore plus les professionnels ?

En plus des formations et de la disponibilité de la pièce, nous disposons des ateliers très bien équipés avec un respect total des normes et charte de Volvo Trucks, nous recevons mensuellement des délégations de Suède pour contrôler, je dirais qu'on avance avec le constructeur et nous sommes arrivés à maîtriser un service pour qu'il soit à la hauteur de l'image de marque de Volvo. Nous travaillons en continu pour augmenter notre capacité à

répondre aux demandes de nos clients sur d'autres types de pièces, et nous sommes aussi en réflexion pour mettre en place une nouvelle tarification pour offrir un meilleur prix aux clients, un tarif public unique dans l'ensemble des succursales et points de vente de Volvo.

Sur le volet services, nous travaillons sur un

calendrier d'offres annuelles qui sera communiqué aux clients. Ce dernier aura en janvier un aperçu des offres qui seront présentées le mois prochain ou le second semestre par exemple. Nous proposons aussi un contrat de fidélité pour les clients "flotte" qui exploitent cinq camions et plus, ils auront droit à des réductions sur la pièce et le service. On travaille également sur un projet de contrat de garantie comme se qui ce fais en Europe bien sûr selon les normes de Volvo et c'est ce qu'on appelle un contrat «Blue». Il faut savoir que chez Volvo, il existe trois types de contrat : Blue, Silver et Gold. Nous allons commencer par le contrat Blue en Algérie que nous mettrons en place et qui consiste en l'achat de contrat annuel et son camion est garanti toute l'année, car aujourd'hui la garantie s'arrête selon la loi algérienne après l'achat du camion et c'est après cette période que nous intervenons avec notre contrat, avec des offres selon des tarifs étudiés.

Pour le petit entrepreneur qui dispose d'un, deux ou trois camions, nous allons l'accompagner aussi, nous travaillons sur des offres qui concerneraient ces clients qui seront adaptés évidemment à chaque situation. Toutes ses offres sont un accompagnement pour le client avec une prise en charge du camion depuis l'opération d'achat ceci afin de le fidéliser et pour qu'il puisse gagner de l'argent et investir.

Notre ligne de conduite et le service après-vente doivent être à la hauteur de la marque Volvo. Quand on achète un camion Volvo, il est clair qu'on achète un service derrière. Certes, le prix de revient du camion est légèrement plus élevé que certains de nos concurrents, mais le client comprend bien aujourd'hui que le surplus est bel est bien un retour sur investissement car l'amortissement sera bénéfique pour le client du faite que nos camions consomment moins de pièces, beaucoup moins de carburant, une valeur sûre d'autant plus que les camions Volvo sont très bien cotés à la revente.

Notre politique est la transparence. Nous avons des principes très importants et nous sommes entrain de les mettre en place, nous sommes ouverts au dialogue avec nos clients, nos portes sont ouvertes et nous sommes souvent sur le terrain déjà par le biais de notre réseau ceci pour se rapprocher le maximum possible de nos partenaires.



SAIDA CITROËN DÉVOILE SES BONNES AFFAIRES

150.000 DA de remise sur la C5

Le distributeur algérien de Citroën, Eurl Saida, opère une offensive commerciale en ce mois d'octobre 2011. Ainsi, à travers plusieurs remises, Saida Citroën compte glaner quelques nouvelles parts de marché.

Saida Citroën lance une campagne promotionnelle pour ce mois d'octobre dans laquelle pratiquement toute la gamme est concernée par une remise sur ses prix catalogue. La berline C5 s'illustre avec une remise de 150.000 dinars sur la version Millénium et 80.000 dinars sur le reste des modèles de la gamme de cette berline. Toujours



dans la gamme des véhicules touristiques, le C4 Picasso bénéficie pour sa part de 100.000 dinars de remise. La série

limitée Phoenix de la nouvelle C4 est proposée avec un rabais de 60.000 dinars et 40.000 dinars sur le reste de la gamme de berline compacte au moment où les futurs clients de la C3 Picasso profiteront d'une remise de 70.000 dinars. Enfin, la nouvelle C3 est annoncée avec un

rabais de 40.000 dinars. Sur un autre volet, les gammes utilitaires et ludospaces se trouvent aussi au centre de cette

campagne promotionnelle. Ainsi, la star de la gamme Citroën en Algérie, le nouveau Berlingo VP (sous sa série limitée Sylver Edition) se voit proposé aux clients avec une remise commerciale de 130 000 dinars. Le reste de la gamme Berlingo VP est touché par des remises allant de 50.000 à 80.000 dinars selon les niveaux d'équipements. Les déclinaisons utilitaires de ce véhicule (Nouveau Berlingo et Berlingo First) pour leur part sont moins chères de 50.000 dinars comparativement au prix catalogue. Les prix de la gamme Jumpy (VP et VUL) sont remisés pour leurs parts de 70.000 dinars et le Jumper profite d'une remise de 60.000 dinars sur les versions L1H1 et L2H2 (toutes deux équipées du moteur 2.2 HDI de 100 ch) alors que les prix des versions L3H2 et L3H2+ (2.2 HDI de 120 ch) sont remisés de 100.000 dinars.

DACIA ALGÉRIE 55.000 Logan sur le marché



Lancée en 2005, la Dacia Logan s'apprête à franchir la barre des 55 000 véhicules vendus en Algérie. Ce chiffre place cette berline comme le deuxième véhicule le plus vendu de son segment derrière la Renault Symbol. Proposée avec une garantie de 3 ans, la Dacia Logan a réussi le pari de séduire massivement les automobilistes Algériens en répondant à l'évolution des habitudes des consommateurs à la recherche de l'essentiel. La Dacia Logan offre en effet une habitabilité exceptionnelle avec 5 vraies places confortables et un coffre généreux. Il faut reconnaître que la Logan berline est allée à l'essentiel dans son offre globale. Il faudra retenir son habitacle accueillant grâce à ses dimensions exceptionnelles en largeur comme en hauteur. Le coffre de cette voiture est le plus grand de sa catégorie, son volume est de 510 litres. La Dacia Logan berline est proposée avec le moteur 1.4 essence de 75 ch et s'affiche avec 3 niveaux d'équipements

- Logan : 1.4 MPI 75 ch à 853 000.00DA
- Logan Ambiance : 1.4 MPI 75 ch à 932 000.00DA
- Logan Black Line : 1.4 MPI 75 ch à 1 002 000.00DA
Logan est équipée des versions suivantes :
Equipements de série sur Logan
Banquette arrière
Chauffage ordinaire
Kit fumeur
Option
Airbag conducteur
Peinture métallisée
Airbag passager

Equipements de série sur Logan Ambiance = Logan+
Airbag conducteur
Banquette arrière rabattable
Vitres teintées
Climatisation
CPETRF
Lève vitres avant électriques
Direction assistée

Options
Airbag conducteur
Peinture métallisée
Airbag passager
ABS

Equipements de série sur Logan Black Line = Logan Ambiance+
2 appuie-tête
Airbag conducteur
Conditionnement d'air
Condammation des portes à distance
Direction assistée
Volant réglable en hauteur
Projecteurs antibrouillard rétroviseurs électriques dégivrants
Siège conducteur réglable en hauteur
Vitres Av Electriques
Vitres Teintées
Banquette Ar 1/1
Rétroviseurs extérieurs ton cCaisse
Bouclier ton caisse

Options
Airbag conducteur
Airbag passager/airbag latéral avant/ABS
Peinture métallisée
Airbag passager

MICHELIN ALGÉRIE

Bienfait du recreusage des pneus



Le leader mondial dans l'industrie pneumatique présent en Algérie à travers une unité de production de pneus destinés aux poids lourd annonce la généralisation de l'opération de recreusage destinée aux professionnels du transport routier et qui permet de disposer de pneus plus sûrs avec une longévité accrue.

Michelin souhaite sensibiliser ses clients utilisateurs, transporteurs et particuliers, à la maîtrise de leur budget de consommation pneumatique. A cet effet, une rencontre avec la presse a été animée hier par Jean-Christophe Maizaud, directeur commercial de Michelin pour la région Afrique du Nord. Ce fut une occasion pour mettre en lumière les avantages de l'opération de recreusage qui permet aux professionnels du transport routier d'augmenter la durée de vie de leurs pneumatiques tout en garantissant leur sécurité.

L'opération de recreusage qui est déjà en expérimentation chez Michelin en Algérie consiste à enlever de la

et la résistance du produit.

Le recreusage de 5 pneus donne la possibilité d'économiser l'équivalent d'un pneu neuf. L'opération permettra en outre d'optimiser le gain kilométrique jusqu'à plus de 20%. La première vie d'un pneu est équivalente à 185.000 km, le recreusage permettra un gain de 36 000 km. Il permet notamment d'allonger la période de roulage des pneumatiques poids lourd. Une simple simulation montre que sur le demi-million de pneus PL importés (hors production nationale de l'usine Michelin de Bachdjarah), si seulement 50% des pneus PL étaient recreusés, c'est plus de 50 000 pneus PL qui seraient ainsi économisés de la balance commerciale du pays. Il est indiqué qu'il est utile d'effectuer le recreusage quand il reste 2 à 4 mm de sculpture, une précaution qui permettra de reproduire la sculpture facilement, de régler la profondeur de recreusage de façon à toujours conserver une épaisseur de gomme d'au moins 3 millimètres entre le fond de sculpture et les nappes sommet. Elle permet en outre de redonner des arêtes vives et une hauteur de sculpture proche d'un pneu à mi-usure.

Ainsi, le recreusage permet de prolonger significativement le potentiel d'adhérence du pneu, il ne fragilise nullement le produit au niveau de la carcasse ou du sommet du pneu.

Qu'est-ce que le recreusage ?
Pour exécuter une opération de recreusage, il faudra utiliser un équipement spécifique qui coûte 60.000 DA,

utilisé par un personnel formé. Une démonstration de recreusage sur un pneu poids lourd a été organisée par Michelin, par un technicien formé, et qui a parfaitement exécuté l'opération. Il est indiqué qu'une telle pratique nécessite un temps de 20 mn sur un pneu et coûtera entre 1.500 et 1.700 DA HT pour une unité.

Michelin a déjà expérimenté des opérations de recreusage sur certains gros clients, et avec les 200 points de vente que compte Michelin en Algérie et qui profitent aujourd'hui des formations du personnel, l'opération se généralisera sur l'ensemble des clients qui profiteront des bienfaits de l'opération. Pour indication, le recreusage est autorisé par la loi Algérienne : articles 7 & 10 de l'arrêté interministériel du 25/04/2001 du JORADP numéro 26 du 9/05/2001, sous réserves du marquage réglementaire «U» ou «Regroovable» sur les flancs du pneu poids lourds.

Michelin en Algérie

Michelin produit et commercialise des pneumatiques depuis plusieurs décennies. L'usine d'Alger, créée en 1963 emploie aujourd'hui 800 salariés dans la fabrication de pneus à la marque Michelin pour les poids lourds. Un vaste réseau de distribution, de plus de 200 points de vente, met à disposition des clients algériens les pneumatiques Michelin pour les voitures, les poids lourds, les deux roues et les véhicules de génie civil.

RETOUR SUR LE SIVI 2011

Le Zetros de Mercedes-Benz prêt à l'épreuve



Un moteur de 326 ch

Le nouveau Zetros est animé d'un moteur diesel à six cylindres en ligne avec intercooler Mercedes-Benz (Euro 3). Ce moteur turbo-diesel de 7,2 l de cylindrée développe une puissance de 326 ch et délivre son couple maximum de 1 300 Nm entre 1 200 et 1 600 tr/min. Il est couplé à une boîte de vitesses à commande hydraulique à 8 rapports. Une boîte entièrement automatisée est proposée en option.

Le Zetros est livré avec des essieux à réducteurs planétaires, qui supportent jusqu'à 9 tonnes sur l'essieu avant et arrière. La chaîne cinématique du nouveau Zetros est équipée d'une chaîne cinématique qui prévoit des blocages de différentiels mécaniques au niveau des essieux avant et arrière ainsi que dans la boîte de transfert. Ces derniers sont enclenchables au besoin par le chauffeur. En conditions tout-terrain, les blocages de différentiel inter-ponts et inter-roues évitent le patinage de certaines roues et permettent au Zetros de progresser même sur des terrains impraticables. Les ingénieurs de Mercedes-Benz ont prévu une multitude de possibilités pour les futurs acquéreurs d'équiper ou de carrosser le Zetros selon leurs spécialités. Ainsi, tous les

systèmes d'éléments rapportés et de carrossage proposés peuvent être utilisés. Lisse et rectiligne, le châssis extrêmement résistant est conçu pour permettre de réaliser sans problème des solutions personnalisées sur mesure lit-on dans une présentation du véhicule.

Un train de roulement tout-terrain

Le Zetros dispose d'une transmission intégrale permanente. Le constructeur allemand explique qu'il reforme des éléments technologiques et robustes lui permettant un roulage dans les milieux naturels les plus extrêmes. Ainsi, ce véhicule est équipé d'une boîte de transfert bi-étagée avec rapport tout-terrain de 1,69. Celle-ci améliore sensiblement la force de traction de près de 70 % en conditions extrêmes et permet de progresser à de faibles vitesses. Le châssis du Zetros est une version améliorée du châssis rectiligne équipant la version TP de ce camion. Ainsi, les ingénieurs de Mercedes-Benz ont mis au point un châssis à échelle robuste et résistant en termes de durée, constitué de longerons et de traverses vissées, tous deux à profilés en forme de C. Sa conception ainsi offre une souplesse supplémentaire de carrossage.

Une cabine ergonomique

La cabine du Zetros profite de sa position placée derrière l'essieu et rend agréable son utilisation notamment en milieu (et mode) tout-terrain. Ainsi, les chauffeurs se sentent bien protégés par le fait du capot placé loin devant qui favorise les réactions intuitives au volant. L'absence de tunnel moteur accroît la liberté de mouvement à l'intérieur de la cabine et l'espace généreux autorise l'installation de trois sièges individuels modernes et de diverses solutions de rangement. Les différents éléments de la cabine sont agencés avec ergonomie et les commandes favorisent encore la maîtrise rapide et sûre du véhicule et réduisent sensiblement la fatigue sur les trajets longs et pénibles.

COMMERCIALISATION DE LA NOUVELLE VW JETTA Versions, équipements et prix...



La commercialisation de la nouvelle Jetta est officiellement lancée en Algérie à travers les showrooms du groupe Sovac. Présentée en première Algérienne lors du dernier salon de l'automobile d'Alger, la nouvelle Volkswagen Jetta est proposée aux Algériens avec deux niveaux de finitions ; Trendline et Confortline aux prix respectifs de 2.399.000 et 2.649.000 dinars. Les inconditionnels de la marque allemande Volkswagen peuvent dès aujourd'hui acquérir la nouvelle Jetta qui vient d'être officiellement mise en vente dans les showrooms du groupe Sovac. Présentée pour la première fois au public Algérien lors du dernier salon de l'automobile d'Alger, la nouvelle Jetta se débarrasse bien de l'image de «Golf rallongée» qui lui colle depuis son premier lancement et son style est devenu plus dynamique que jamais. Ainsi, elle partage aucun élément de carrosserie avec la Golf et devient donc un modèle à part entière dans la gamme de Volkswagen. Pour le marché algérien, la nouvelle Jetta accueille en exclusivité un nouveau moteur chez Volkswagen, le 2.0 TDI de 110 ch qui est couplé à une boîte de vitesse manuelle de 5 rapports.

Le groupe Sovac qui distribue la Volkswagen en Algérie annonce la commercialisation à partir d'aujourd'hui de la nouvelle Jetta avec deux versions à savoir Trendline et Confortline. Dans le détail, le concessionnaire explique que le niveau d'équipement de la Jetta Trendline est composé comme suit :

Equipements extérieurs :
• Jantes en alliage léger « Atlanta » 16"
• Glaces latérales à l'arrière, et lunette arrière assombries à 65%, absorbant la lumière
• Phares antibrouillard à l'avant
• Poignées des portes et botiers de rétroviseurs dans la teinte du véhicule
Equipements intérieurs
• Tiours sous les sièges avant
• Volant cuir 3 branches
• Poignée de frein à main et pommeau de levier de vitesses en cuir

- Réfrigération de boîte à gants
- Application décorative « Chrome Mat » pour tableau de bord
- Tapis de sol textile à l'avant et l'arrière
- Accoudoir central à l'avant et à l'arrière
- Affichage multifonctions « Plus »

Equipements de sécurité
• Système de verrouillage du contact d'allumage et démarreur
• Système anti blocage (ABS)
• Airbags frontaux avec option de désactivation pour l'airbag passager avant
• Système d'airbag de tête pour passagers avant et arrière y compris airbags latéraux à l'avant

- Système d'alarme antivol plus

Equipements fonctionnels
• Verrouillage central radiocommandé
• Déverrouillage hayon/capot arrière de l'intérieur (électrique)
• Rétroviseurs rabattables électriquement
• Climatiseur "Climatic"
• Régulateur de vitesse (GRA) électronique

- Radio 210 à 4 hauts parleurs

Quant au niveau supérieur, Confortline, Sovac livre les informations suivantes :
Equipements extérieurs :
Les équipements de la Trendline plus les Jantes en alliage léger « Navarra » 16"
Equipements intérieurs :
Les équipements de la Trendline plus :
• Sellerie en tricot circulaire velours
• Logement/support pour lunettes
• Poches de rangement sur les dossiers
• Application décorative "Pyramide noire" pour tableau de bord
• Volant cuir multifonctions

Equipements de sécurité
Les équipements de la Trendline plus :
• Affichage du contrôle de la pression des pneus
• Parkpilote : signaux d'avertissement acoustique en cas d'obstacle à l'avant et à l'arrière
Equipements fonctionnels
Les équipements de la Trendline plus :
• Prise multimédia MEDIA-IN avec câble d'adaptateur USB
• Radio "RCD 310" avec fonction de restitution MP3 y compris lecteur de CD à 8 hauts parleurs
• Eclairage jour avec feux de route assistés et fonction Coming Home
• Climatiseur "Climatronic"

- Détecteur de visibilité et de pluie

Coté tarif, la nouvelle Volkswagen Jetta Trendline coûte 2 399 000 dinars TTC (1.799.000 licence Moudjahidines et 1.999.000 ANDI) et la Jetta Confortline 2.649.000 dinars TTC.

CHEVROLET, GROUPE DIAMAL

Lancement du nouveau Chevrolet Captiva

Le nouveau Chevrolet Captiva est désormais disponible dans les showrooms du concessionnaire Diamal, représentant de la marque US en Algérie. Le nouveau SUV de Chevrolet a été lancé jeudi soir au Ksar Ezzouar, succursale Diamal.

Le Chevrolet Captiva est pour Diamal un 4x4 à succès sur le marché algérien. A travers l'introduction de la nouvelle version, le groupe ambitionne de rééditer le succès de la précédente déclinaison. Entre polyvalence et qualités routières, le Chevrolet Captiva a des arguments à faire valoir pour capter une nouvelle clientèle fan des 4X4 qui recherche une alternative à la berline classique. Le succès du Captiva en Algérie se voit en premier lieu par ses ventes qui dépassent les 4.000 modèles commercialisés depuis janvier 2009, date de son lancement en Algérie avec un accent particulier pour l'exercice 2011 où pas moins de 1051 unités ont été vendues à mi octobre, dont les versions haut de gamme représentent 65% du volume. Le Chevrolet Captiva a subi un facelift qui se voit essentiellement sur la face avant. Il adopte la nouvelle identité visuelle de la marque visible à travers la calandre à double étage. D'une allure préminente, la nouvelle calandre du Captiva est traitée avec une dorure grainée. Juste au dessus de celles-ci prend place le capot en aluminium aux formes concaves en relief qui marque une agressivité et une puissance accrue. Les blocs optiques sont traités avec autant de soin pour lui donner un cachet haut de gamme et moderne. Dans l'habitacle, les futurs acquéreurs découvriront la bonne position de conduite et l'ergonomie améliorée à travers un nouvel habillage et une nouvelle finition intérieure caractérisée par la présence du cuir haut de gamme avec surpiqûres. La modularité est l'un des atouts forts du Captiva qui propose 7 places dès le deuxième niveau de finition, avec deux sièges additionnels pouvant se déployer en troisième rangée,



des pour passer de 0 à 120 km /h et 8,1 secondes pour les reprises de 80 à 120 km/h. La nouveauté réside aussi dans la toute nouvelle boîte automatique à 6 rapports qui allie réactivité et sobriété, elle donne aussi la possibilité de passer les rapports en séquentiel. La transmission n'est pas en reste, le nouveau Captiva en version 4X4 est doté de la transmission intégrale ultra moderne ITCC pour Intelligent Troque Controlled Coupling. Principaux avantages du système par rapport à la transmission intégrale classique : absence d'entretien, compacité et légèreté. Elle se caractérise par la répartition variable du couple entre le train avant et arrière selon les besoins d'adhérences.

Finitions et prix :

New Captiva 4X2 LT 2.2 Diesel : 2.690 000 DA TTC/ 1 950 000 DA HDD
New Captiva 4X4 LT 2.2 Diesel : 2 950 000 DA TTC/2 150 000 DA HDD
New Captiva LTZ SE 2.2 Diesel : 3 390 000 DA TTC/3 450 000 DA HDD
New Captiva LTZ 2.2 Diesel (BVA) : 3 550 000 DA TTC/ 2 550 000 DA HDD
New Captiva 3.0 V6 : 4 700 000 DA TTC

MUSÉE NATIONAL DE L'ENLUMINURE, DE LA MINIATURE ET DE LA CALLIGRAPHIE

Hachemi Ameur expose ses «Miniatures contemporaines»

Le Musée national de l'Enluminure, de la miniature et de la calligraphie d'Alger accueillera, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 10 novembre, l'exposition du peintre-miniaturiste-enlumineur algérien Hachemi Ameur sous le thème «Miniatures contemporaines».

PAR KAHINA HAMMOUDI

Les passionnés de cet art découvriront un artiste qui a révolutionné les arts musulmans et les a introduits dans la modernité. Il a changé le style et les techniques des arts islamiques avec une vision modernes et vivaces.

Directeur de l'école régionale des beaux-arts de Mostaganem, il ne cesse pas pour autant de sillonner les plus grandes capitales du monde pour montrer à travers ces œuvres le génie des artistes algériens et leur conception de la beauté. Ces œuvres se distinguent d'ailleurs par une précision hors normes et par une esquisse d'un patrimoine ancestral.

Hachemi Ameur est né en 1959 à Hadjout dans la wilaya de Tipaza. Il se découvre, dès son plus jeune âge, une passion très forte pour la peinture, et effectue ses classes régulièrement à l'Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger de 1981 à 1985. Il se rend, après, en Chine où il obtiendra un diplôme de l'Ecole des arts appliqués de Pékin. De retour au pays, il enseignera à l'École nationale des beaux-arts (ENBA) avant de rejoindre l'Ecole des beaux-arts de Mostaganem où il ouvre un atelier de miniature. Il a, à son actif, plusieurs expositions en Algérie et à l'étranger.

Témoin de son temps, il devient rapidement le chef de file d'une conception à la fois classique et moderne de la peintu-



re arabo-musulmane, la néo-miniature. Apprécié tant à Washington qu'à Varsovie ou à Pékin, cet artiste iconoclaste est d'une prolificité prodigieuse.

Ses œuvres transcrivent l'âpre quotidien de ses contemporains. En transgressant les dogmes, il réussit l'exploit de révolutionner un genre pictural entièrement centré sur les signes en un genre qui investit et mobilise le symbole et la métaphore.

«Hachemi Ameur s'inscrit dans la tradition des arts du livre arabomusulmans, perpétuant ainsi la pratique et la sensibilité d'Al Wassiti, de Behzad, d'Aga Mirek, de Mohamed Racim... Sur les traces des maîtres anciens tout en renouvelant un art oublié depuis la fin d'un âge d'Or ; celui des dynasties omeyyade, abbasside et andalouse : tel est Hachemi Ameur, un artiste qui s'entête à redonner vie à une pratique oubliée ou presque, en tout cas une tradition figée depuis longtemps», dira de lui le peintre Ali Hadj Tahar.

Avec sa peinture Hachemi Ameur rend à la miniature ses titres de valeurs. Sensibilité, raffinement et couleurs, sont les quelques caractéristiques d'une peintu-

re algérienne qui renvoie sur la personnalité de son auteur. D'ailleurs tous ceux qui l'ont côtoyé s'accordent à affirmer qu'il est d'une bonté inégalable. Il est d'ailleurs utile de souligner qu'il ne cesse d'encourager les artistes de tous bords et à travers son poste occupé au sein de l'école il envoie ses étudiants régulièrement en stages à l'étranger, leur ouvrant ainsi d'autres horizons artistiques.

«Hachemi, tout en respectant les principes fondateurs et les règles essentielles de la création artistique des grandes écoles de la miniature depuis les Perses jusqu'à Mohammed Racim, dont il emprunte certaines techniques, «viole» la dogmatique des thèmes, des matériaux, des supports et même des techniques qui a toujours pesé sur cet art et compromis son évolution et son rayonnement [...] L'artiste devient presque à son insu «l'enlumineur de nos jours sombres», comme le souligne Aziz Mouats qui nous restitue honnêtement une œuvre qui reste à découvrir, «surtout parce que notre artiste n'a pas encore tout dit.», annoncera Mohamed Bahloul

K. H.

BOUMERDÈS, JOURNÉES NATIONALES DU THÉÂTRE AMATEUR

13 pièces en compétition à Bordj Menaïel

PAR DJAMEL BOUKERMA

Le complexe théâtral de Bordj Menaïel abrite, à partir aujourd'hui et jusqu'au 1er novembre de l'année en cours, les Journées théâtrales du théâtre amateur sous le haut patronage du P/APC de Bordj Menaïel et la coopérative théâtrale El Nahda el Mnyalia. Ce festival verra la participation de treize troupes théâtrales venues de plusieurs wilayas du pays et pays arabes. Il est utile de signaler que cette deuxième édition a adopté le nom d'une personnalité fondatrice du théâtre à Bordj Menaïel, à savoir «Mourad Zaamome».

Ces treize pièces théâtrales, algériennes et étrangères, seront présentées à partir d'aujourd'hui et sur une semaine. Sept wilayas algériennes prennent part à ce festival (Béjaïa, Alger, Médea, Oran, Sidi Bel-Abbès, Sétif et bien sûr Boumerdès), de même que deux pays arabes, à savoir la Palestine avec la troupe El Djawal et l'Irak avec la pièce *El Jumjuma*. La première

journée est réservée à l'inauguration avec l'arrivée et la présentation des différentes troupes participantes en présence de personnalités locales : le P/APC et le responsable de la Direction de la culture de la wilaya de Boumerdès, et des hommes de théâtre de la région.

L'inauguration est prévue à partir de 17h par une manifestation d'un groupe artistique présenté par la troupe Awtar El-Zahra. Le programme de ces journées théâtrales sera encouragé avec la première présentation d'une pièce théâtrale vers 19h sous la supervision de Omar Fetmouche, metteur en scène et écrivain du texte de la pièce théâtrale *le maestro* qui rend hommage aux artistes algériens, particulièrement aux comédiens du 4e art.

La soirée de la deuxième journée sera ponctuée par la présentation d'une pièce théâtrale intitulée *El Mohakama* du théâtre El Ghade d'Alger. La wilaya de Médea sera présente dans ce festival avec la pièce *L'école des parents*. La quatrième journée

sera animée par deux wilayas, respectivement Sétif et Oran, avec la présentation de *Le retour d'el hadj Ben Youcef* à 14h, et *Hobe fi khodaa* à 19h. Dans ce cadre, la coopérative Ennahda El Mnaïlia présentera une œuvre sur la guerre de Libération intitulée *Fatma n'soumeur*, et ce à l'occasion du 1er Novembre. Cette journée sera une occasion pour honorer les moudjahidine de la région. En effet, le porte-parole de la coopérative Ennahda El Mnaïlia, organisatrice de ce festival, Brahim Nesnas, nous a affirmé : «Ces journées seront une occasion pour donner un nouveau dynamisme aux jeunes amateurs de théâtre de la région et d'échanges entre les différentes cultures».

Le public amoureux du 4e art de Bordj Menaïel sera donc au rendez-vous pour découvrir ce riche programme présentant des pièces inédites et originales des différents participants, tant algériens qu'étrangers.

D. B.

NAAMA

Les œuvres d'Isabelle Eberhardt revisitées



Les œuvres littéraires d'Isabelle Eberhardt ont été revisitées lors d'une manifestation culturelle organisée vendredi à Aïn Sefra, à l'initiative de l'association culturelle Safia-Kettou, en coordination avec la maison de la culture de Naâma.

Initiée dans le cadre de la commémoration du 107e anniversaire de la mort de la romancière et journaliste, l'organisation de cet événement culturel, avec le concours d'un aréopage d'hommes de lettres et d'universitaires d'Aïn Sefra, vise à mettre en relief de nombreux aspects de son patrimoine littéraire.

Isabelle Eberhardt, décédée, à l'âge de 27 ans, suite aux inondations survenues le 21 octobre 1904 à Aïn Sefra, est enterrée au cimetière de Sidi Boudjemaa de la même localité, selon les organisateurs de la manifestation.

Plusieurs thèmes chers à la romancière, liés notamment au "Sahara et l'écriture", aux "Espaces sacrés" et au "Soufisme", ont été abordés par les participants à cette rencontre.

Certains aspects de la vie de cette écrivaine française, d'origine russe, dont notamment son attachement et installation en Algérie et son répertoire sur les traditions culturelles des régions qu'elle avait visitées, ont été particulièrement évoqués par ces participants.

Plusieurs écrits d'Isabelle Eberhardt, notamment sa description de la vie des tribus algériennes, des confréries, en plus d'autres points sur l'ancrage de la culture algérienne, la mémoire nationale et la diversité culturelle, ont également été abordés par les participants.

L'universitaire Rabhi Abdelkader, a montré, pour sa part, l'attrait exercé par la romancière sur de nombreux chercheurs et écrivains du monde qui lui ont consacré une quinzaine d'ouvrages en langues anglaise, allemande et française. Il a rappelé, dans ce contexte, la baptismation en son nom, d'une rue de la ville de Genève (Suisse) et une coproduction franco-autrichienne d'un film sur sa vie. L'orateur a souligné que cette rencontre devra permettre de mettre en valeur la vie et l'œuvre de cette écrivaine, qui s'est reconvertie à l'Islam, appris la langue arabe, soutenu la lutte et les résistances populaires algériennes contre le colonialisme et mené une modeste vie avec la société locale.

Le docteur Bachir Khelifi a, pour sa part, abordé les lettres et articles journalistiques d'Isabelle Eberhardt, en mettant en relief certains aspects méconnus des traditions berbères.

Le riche patrimoine littéraire légué en langues russe, française et arabe, notamment son récit *A l'ombre chaude de l'Islam*, témoigne de sa "grandeur" littéraire, ont souligné les participants à cette rencontre littéraire.

APS



ACCUSÉ levez-vous !



CAMBRIOLAGE

Complice malgré lui (1re partie)

Abderrahmane est un homme d'une soixantaine d'années. Il a deux filles et trois garçons tous mariés, mères et pères de famille. Dans la maison qui regroupait autrefois toute sa famille, il ne restait plus que lui et sa femme âgée de 55 ans.

PAR KAMEL AZIOUALI

Abderrahmane est à la retraite depuis trois ans mais comme il se sentait toujours en pleine forme, il avait trouvé du travail en qualité de gestionnaire des stocks dans une entreprise privée. La maison d'Abderrahmane ne se remplissait que durant les fêtes de l'Aïd quand ses enfants venaient avec leur progéniture et leurs conjoints respectifs. Ces jours-là, il y a tellement de monde que les enfants sont obligés de s'asseoir par terre. Mais Abderrahmane avec le temps avait fini par acheter une trentaine de chaises en plastique qui s'emboîtent les unes aux autres, à tel point qu'elles ne prennent pas de place lorsqu'on les place par exemple dans un placard verticalement.

La vie d'Abderrahmane aurait pu s'écouler ainsi lentement et tranquillement jusqu'à cette ultime fatalité qui nous attend tous un jour... mais qui aurait pensé que sa vie allait être bouleversée de manière spectaculaire.

Alors qu'il se rendait à son travail, en cette fin du mois de septembre, vers 7h30, une jeune fille qui devait avoir entre 20 et 25 ans lui fit signe de s'arrêter. La jeune fille était plutôt belle mais ce n'était pas la



raison pour laquelle le sexagénaire s'était arrêté. Elle avait l'air angoissée, inquiète et désemparée.

- Bonjour ma fille où voulez-vous aller ?
- A Alger... Je suis vendeuse dans un magasin de vêtements. Si j'arrive en retard, je risque d'être renvoyée.
- Ah ! C'est pourquoi vous êtes angoissée...
- Emmenez- moi je vous en supplie...
- Ne me suppliez pas... Je vais aussi à Alger, montez.
- Oh ! Merci, merci...
- Il n'y a vraiment pas de quoi.
- Je ne sais pas ce qui se passe aujourd'hui mais il n'y a ni bus, ni car, ni taxi... Ah ! je vous envie monsieur... vous avez une voiture. Vous n'avez pas de soucis

pour arriver à votre travail. En plus, votre voiture est très belle.

Abderrahmane éclata de rire.
- Ah ! Ma fille si vous saviez ! Moi aussi j'ai passé plus de trente ans dans les transports en commun... J'en ai bavé, croyez-moi... Et C'était à une époque où il n'y avait pas tous ces bus et ces cars privés. Quand nous arrivions à notre travail, nous étions déjà avachis et fatigués qu'on ne pensait qu'à une chose : la fin de journée. Quant à cette voiture neuve, ce sont mes enfants qui me l'ont achetée après avoir cotisé entre eux, au cas où j'aurais envie de devenir chauffeur de taxi...
- Et avant vous conduisiez ?
- Oui... J'avais une vieille R4. Je l'ai vendue il y a six mois environ quand mes

enfants m'ont acheté celle-ci.

- Ah ! Ils vous aiment bien, vos enfants...
- Oui, je crois que j'ai cette chance d'être aimé par mes enfants. J'ai tout investi sur eux. Je les ai élevés, ils ont étudié, je les ai aidés du mieux que j'ai pu.
- Et vous continuez à aider les gens...
- Oui, quand on peut aider les gens pourquoi ne pas le faire ?
- Vous vous êtes arrêté, vous m'avez demandé de monter et vous n'avez même pas voulu que je vous remercie... Oh ! Vous êtes formidable ! Si vous étiez jeune je ne vous lâcherais pas...
Abderrahmane éclata de rire.
- Ah ! vous êtes vraiment drôle, ma fille !
- Quel âge avez-vous.
- Un peu plus de 62 ans...
- Moi, j'ai 22 ans !
- Vous voyez ? Je suis trop vieux pour vous.

- Vous croyez ? Moi, je ne trouve pas que vous êtes trop vieux... Vous pouvez me donner votre numéro de téléphone ?

Abderrahmane sursauta.
- Pourquoi faire ?
- En voilà une question ! Pour que je puisse garder le contact avec vous... Si vous passez tous les jours par Cinq-Maisons comme aujourd'hui, je peux vous attendre. Cela ne vous dérangera pas ?
- Non... pas du tout. Cela me fera de la compagnie et vous, vous économiserez l'argent du transport. Mais faites attention Si des voisins vous voient, ils inventeront des tas d'histoires à votre sujet !
- Je m'en moque du moment que je me sens bien avec vous !

K. A. (A suivre...)

VOL AVEC AGRESSION

Un gardien très... percutant

Trouver un stationnement à Alger relève du miracle. Et quand on trouve une petite place, elle s'avère presque toujours problématique en raison des jeunes gens qui surgissent soudainement pour vous dire que vous ne pouvez pas trouver meilleure place pour votre voiture parce qu'ils vont veiller sur elle. Le bâton qu'ils tiennent souvent à la main sert, éventuellement, à vous convaincre qu'il faudra déboursier de l'argent pour récupérer votre voiture. Farida, une quadragénaire, allait découvrir à ses dépens que l'usage de ce bâton ne se limitait pas à un effet persuasif.

Farida gara sa voiture non loin du marché de Boumaâti, à El-Harrach, à l'intérieur de ce qui ressemblait à un parking clandestin. Elle savait qu'il y avait là des jeunes qui faisaient office de gardiens mais cela ne la gêna pas. De toutes les manières, elle n'en avait que pour une demi-heure au maximum. Le temps d'effectuer quelques achats.

Quand elle revint à sa voiture, il s'était écoulé une vingtaine de minutes à peine. Au moment où elle s'apprêtait à tourner la clef de contact, un jeune homme se planta devant la portière. Elle fouilla dans son sac à main

et trouva deux pièces de dix dinars qu'elle tendit au jeune homme après avoir abaissé sa voiture.

Celui-ci prit les deux pièces, les regarda puis toisa Farida.

-C'est quoi ça ?
- Ça ? C'est vingt dinars.
- Je vous ai gardé votre voiture, je l'ai protégée contre les voleurs qui rôdent aux alentours et vous ne me donnez que 20 DA ? C'est une insulte !
- Non, ce n'est pas une insulte... J'ai laissé ma voiture ici moins d'une demi-heure...
- Moi, tout ce que je sais c'est que j'ai gardé votre voiture... Vous devez me donner 50 DA !
- 50 DA ? Pour même pas une demi-heure ? Je regrette, c'est beaucoup... Dans la cité où j'habite, avec 50 DA ma voiture est surveillée toute la nuit.
- Donc, vous n'allez pas me donner 50 DA ?
- D'abord, je ne les ai pas... Il ne me reste que 20 DA... Et puis, je vous répète : 50 DA c'est beaucoup.
- Ah ! C'est beaucoup ? Eh bien, vous allez voir.
A l'aide du bâton, le jeune homme se mit à donner des coups au capot et aux ailes de la voiture. Farida voulut

sortir mais le jeune homme la repoussa à l'intérieur et lui arracha violemment sa chaîne en or avant de prendre la fuite. Farida sortit de la voiture enfin, regarda autour d'elle, s'attendant à ce que quelqu'un lui porte secours mais il n'en fut rien. Autour d'elle, il n'y avait que des regards fermés, austères, presque hostiles. Comme si on lui reprochait d'être venue jusque-là pour se faire voler. Elle monta dans sa voiture et déposa plainte au poste de police le plus proche.

Une fois rentrée chez elle, Farida s'aperçut que le poste radio qu'elle avait caché sous son siège avait disparu. Ah ! Il l'avait bien gardée, sa voiture !

Il y a quelques jours, Farida et le jeune homme s'étaient retrouvés au tribunal d'El-Harrach. Le jeune homme, pour se défendre, avait affirmé que la jeune dame avait garé sa voiture pendant près de trois heures et quand il lui avait demandé de le payer, elle l'avait traité de tous les noms. C'est alors qu'il s'était mis en colère et qu'il avait décidé de lui «donner une leçon». Le procureur requit contre le jeune homme deux ans de prison ferme et une amende de 50.000 DA d'amende.

K. A.

ÉQUIPE NATIONALE

Halilhodzic dévoilera sa liste samedi prochain

Le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne de football, Vahid Halilhodzic, devrait dévoiler, samedi prochain, la liste des joueurs qui devraient prendre part au prochain stage des Verts au Centre national de Sidi-Moussa, prévu du 7 au 15 novembre prochain ainsi que les deux matches amicaux face, respectivement, à la Tunisie et au Cameroun. Il est attendu que cette liste soit élargie à d'autres éléments, la confirmation a été faite par le sélectionneur lui-même lors de son point de presse. «Je compte rappeler la plupart des joueurs pour le prochain stage afin de choisir ceux qui méritent seulement leur place en équipe nationale», a-t-il dit. La liste va contenir éventuellement d'autres nouveaux noms, selon la même source, et qui vont porter pour la toute première fois le maillot de l'équipe nationale algérienne. De l'autre côté, le sélectionneur national se trouve actuellement en France pour superviser quelques joueurs et prendre contact avec d'autres afin de les convaincre de jouer pour l'Algérie. Vahid Halilhodzic devrait arriver le 6 novembre prochain à Alger, soit une journée avant le regroupement.

Les deux matches au stade Tchaker

Alors qu'au début, le match amical face à la Tunisie avait été programmé au stade 5-Juillet, des sources proches de la Fédération algérienne de football ont confirmé, hier, qu'il aura finalement lieu au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en raison de l'état critique dans laquelle se trouve actuellement la pelouse du complexe olympique Mohamed-Boudiaf. La décision a été prise après concertation avec le coach national Vahid Halilhodzic. Ainsi, les deux rendez-vous amicaux face à la Tunisie et le Cameroun auront bel et bien à Blida d'autant plus que la pelouse de cette enceinte est en bon état après sa rénovation. De l'autre côté, la même source a indiqué que l'attaquant et buteur d'EL Qadissia (Arabie saoudite), Hadj Bougueche, aura de fortes chances d'être retenu par le coach national, notamment pour le match face au Cameroun.

M. S.

USM ALGER/RENDEZ-VOUS RENARD-HADDAD, AUJOURD'HUI

Dziri s'occupe de la préparation du match face au MC Saïda

La direction du club Algérois, USM Alger, actuellement leader du championnat national de Ligue 1, a décidé de faire confiance au manager de l'équipe, Dziri Billal, pour diriger les prochains entraînements de l'USM Alger en prévision du prochain match face au MC Saïda. Les Rouge et Noir ont repris, hier, le chemin des entraînements après une journée de repos. Par ailleurs, le club est actuellement en train d'étudier les différents CV parvenus des entraîneurs étrangers pour trouver le successeur d'Hervé Renard, tout en sachant que ce dernier aura un rendez-vous aujourd'hui avec le patron de l'équipe, Ali Haddad, pour résilier définitivement son contrat et rejoindre, de ce fait, l'équipe de la Zambie. De l'autre côté, le staff technique prépare le joueur Chafai pour remplacer l'international Laïfaoui qui ne sera pas présent lors de ce match en raison d'une suspension.

M. S.

TOURNOI DE L'UNAF

L'équipe olympique se rendra aujourd'hui à Tanger

L'équipe nationale olympique de football se rendra aujourd'hui à Tanger pour prendre part au tournoi de l'UNAF (Union nord-africaine de football), prévu du 1^{er} au 7 novembre au Maroc.

PAR MOURAD SALHI

Le rendez-vous de Tanger servira beaucoup plus, selon le premier responsable technique de l'équipe algérienne, Azzedine Aït Djoudi, comme préparation au prochain tournoi final des qualifications aux jeux Olympiques de Londres. «On a voulu participer à ce tournoi pour maintenir toujours la cadence et mettre les joueurs à jour. Le rendez-vous du Maroc sera une belle occasion pour les locaux afin de mieux s'exprimer», nous a déclaré hier le coach national. L'ensemble des joueurs convoqués par lui évoluent en championnat local, après la défection des joueurs professionnels, retenus par leurs clubs respectifs. L'entraîneur national regrette encore une fois l'absence des expatriés, mais il confirme qu'il a pris toutes ses précautions, car il savait dès le début que la période de ce tournoi ne coïncide pas avec les dates Fifa. Outre ce problème de joueurs internationaux, l'actuel coach national doit faire face également au refus de quelques clubs de céder facilement leurs joueurs retenus en équipe nationale. Dans



ce sens, Azzedine Aït Djoudi que nous avons contacté, hier, a refusé catégoriquement de commenter les dernières déclarations de certains présidents qui ne veulent pas libérer leurs joueurs, et s'est contenté de dire que «le problème n'est pas nouveau, car j'ai vécu le même scénario l'année dernière» a-t-il dit.

La sélection olympique a achevé un stage de préparation qui s'est déroulé au Centre national technique de la Fédération algérienne à Sidi Moussa, pendant lequel le sélectionneur national s'est basé essentiellement sur le côté physique. «Le dernier stage était bénéfique puisqu'il a été l'occasion d'améliorer la condition physique des joueurs ainsi que le travail tech-

nico-tactique», nous a-t-il dit. Le rendez-vous du Maroc sera une belle opportunité pour l'équipe algérienne afin de remédier aux lacunes avant le tournoi final. Lors de cette compétition précompétitive, l'Algérie sera opposée uniquement aux deux sélections de l'Arabie saoudite et du Niger après le retrait du Qatar. Toutefois, le sélectionneur national n'écartera pas l'idée de jouer un match amical face à la sélection d'Egypte. Après le retrait du Qatar, l'Algérie débute le tournoi le 4 novembre prochain face au Niger avant d'affronter le 7 novembre l'Arabie saoudite.

M. S.

RAFIK DJEBBOUR :

«Je vis les plus beaux moments de ma carrière en Grèce»

L'attaquant international algérien, Rafik Djebbour a estimé qu'il est en train de vivre ses «meilleurs moments dans le championnat grec», à la suite du doublé qu'il a réalisé, dimanche, lors du déplacement de son équipe, Olympiakos, à Panionios (victoire 3-0), pour le compte de la 7^e journée du championnat de football de 1^{re} de division en Grèce. «Je suis très fier. Je passe les plus beaux jours de ma carrière en Grèce. Nous sommes en train de réussir un bon parcours, en dépit de la fatigue née de l'enchaînement des rencontres en championnat et en Ligue des champions», a déclaré l'avant-centre des Verts à la presse locale, à l'issue du match. Auteur d'un but décisif mercredi

dernier en Ligue des champions contre Dortmund (Allemagne), Djebbour confirme son retour au premier plan, en réalisant un doublé dimanche. «Je suis amplement satisfait de mon rendement. Si je suis revenu en force, c'est parce que je travaille dur à l'entraînement. C'est la clé de la réussite», a-t-il poursuivi. La victoire de l'Olympiakos à Panionios lui a permis de rester en tête du classement en compagnie du Panathinaïkos et Atromitos Athènes (13 pts), ce qui motive davantage Djebbour à miser sur le titre de champion cette saison. «Nous sommes tenus de fournir plus d'efforts afin de rester sur cette dynamique de bons résultats, et atteindre notre objectif en fin de saison», a-t-il ajouté.



té. Ayant déjà évolué sous les couleurs de Panionios, l'ancien joueur de l'AJ Auxerre (Ligue 1, France), a reçu une standing ovation de la part des fans locaux, au moment où il a été remplacé par un coéquipier. «Je suis très content pour l'accueil que m'ont réservé les supporters de Panionios, un club où j'avais passé de moments inoubliables», a-t-il conclu.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

La 9^e journée reportée à une date ultérieure

La 9^e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, prévue initialement pour le 12 novembre prochain, a été reportée à une date ultérieure en raison de sa coïncidence avec le match amical Algérie-Tunisie, programmé à la même date, probablement au stade du 5-Juillet 1962 (Alger), a indiqué, lundi, le président de la Ligue de football professionnel (LFP), M. Mahfoud Kerbadj. «Cette journée de championnat, prévue pour le 12 novembre, se disputera ultérieurement, en raison du match amical de l'équipe nationale face à la Tunisie. On ne pourra pas la maintenir à sa date initiale», a affirmé à l'APS le président de la LFP. Le président de l'instance dirigeante de la compétition, élu à la tête de la LFP le 3 juillet dernier, a précisé que cette 9^e journée pourrait se dérouler entre la 10^e et la 11^e journée,

prévues respectivement pour les 19 et 26 novembre. «Cette journée pourrait se jouer un mardi, entre la 10^e et la 11^e journée, et cela, dans l'objectif d'éviter les matches en retard», a-t-il ajouté. Par ailleurs, et par souci de respecter le calendrier établi en début de saison, Mahfoud Kerbadj a rappelé que le championnat de Ligue 2011-2012, s'achèvera à la date fixée.

«Je rappelle que le championnat cette saison se terminera le 22 mai 2012, avec le déroulement de la 30^e et dernière journée. Notre objectif lors de cet exercice est d'éviter au maximum les matches en retard, susceptibles de perturber le calendrier», a-t-il conclu. Outre le match face à la Tunisie, la sélection algérienne jouera le 15 novembre, probablement à Blida, un autre match amical face au Cameroun.

Angelina Jolie : Son père raconte leur réconciliation

Jon Voight, le père de Angelina Jolie, avec qui elle s'est réconciliée il y a environ un an, après une décennie de brouille, s'est exprimé dans les colonnes du Daily Mail anglais et a raconté ce qu'est sa vie depuis la réconciliation.

Angelina Jolie et Jon Voight étaient en mauvais termes depuis des années. Une décennie. En 2001, Jon Voight avait déclaré à la télévision qu'il souhaitait que sa fille soigne au plus vite ses graves problèmes mentaux et que ses envies incessantes d'adoption étaient le fruit de désordres psychologiques. Des déclarations qui avaient mis Angelina hors d'elle (on peut le comprendre) et l'avaient décidée à couper tout contact avec son père. L'année dernière, le père et sa fille avaient finalement été vus ensemble, laissant deviner une réconciliation, apparemment grâce à l'aide de Brad Pitt, qui ne devait plus supporter leur séparation.

Jon Voight s'est exprimé dans les colonnes du Daily Mail anglais à propos de ses retrouvailles avec sa fille et apparemment, il est très heureux : "J'ai soudainement vu les choses différemment et tout s'est effacé", a expliqué l'acteur de 72 ans, à propos de sa décision de reprendre contact. "Ce petit moment a changé toute ma vie. Cela m'a rendu ma fille et ma famille. Etre à nouveau réuni avec Angie est très précieux pour moi". Et Voight semble enchanté de découvrir sa famille, qui s'est bien agrandie depuis : "J'adore mes petits-enfants, ils sont mes amours. Tout ça me rend tellement émotif et reconnaissant", a-t-il confié. "Je ris tout le temps et je suis heureux quand je suis avec eux. Cela rend Angie heureuse aussi, comme vous pouvez l'imaginer". Espérons que le bonheur dure...



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1917 Les Bolchevicks de Lénine prennent le pouvoir

Les Bolchevicks de Lénine prennent le pouvoir à St Pétersbourg. Les "gardes rouges" sous la direction de Léon Trotsky prennent d'assaut le Palais d'Hiver, siège du gouvernement. Après 8 jours de combat, Moscou tombera également aux mains des Bolchevicks.



1955 Le micro-ondes arrive sur le marché américain



Le premier four à micro-ondes domestique est mis en vente par la société Tappan au prix de 1.300 dollars. Inventé par l'Américain Percy Le Baron Spencer, il porte à ses débuts le nom de "Radarange". Le micro-ondes deviendra l'appareil de cuisson incontournable de tous les ménages des Etats-Unis à partir des années 70.

1990 Première transplantation réussie d'un lobe pulmonaire

Première transplantation réussie d'un lobe pulmonaire à partir d'un donneur vivant, à Stanford. Le poumon droit d'une petite fille est remplacé par un lobe du poumon droit prélevé sur sa maman.

1991 Premier vol de l'airbus A340

Premier vol d'essai du prototype de l'Airbus A340. En lançant son programme A340 en juin 1987, Airbus, le plus gros avion de ligne construit par le consortium européen, avait pour objectif de s'attaquer au marché des gros-porteurs très long courrier dominé par Boeing et son fameux Jumbo Jet. Ce projet ne devait initialement comporter que 2 versions. Mais en 1997, Airbus a lancé 2 nouvelles versions allongées de l'A340 : l'A340-600 avec une plus grande capacité en passagers et le très long courrier A340-500 avec un rayon d'action de plus de 16.000 km.



2010 Omar Khadr plaide coupable

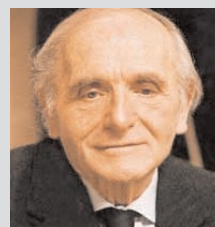
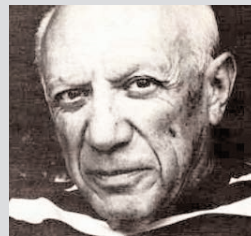
Après huit ans dans la controversée prison de Guantanamo, après des années à jurer ne pas avoir commis les crimes qu'on lui reproche, le Canadien Omar Khadr a finalement plaidé coupable aux cinq chefs d'accusation qui pesaient contre lui en commission militaire, à Guantanamo. Le seul Occidental encore détenu à la prison américaine dans l'île de Cuba a conclu une entente à l'amiable, qui prévoit qu'après une année supplémentaire de détention aux mains des Américains, il pourra faire une demande pour être transféré au Canada pour y purger le reste de sa peine.

LE CARNET DU MIDI

UN ARTISTE SURREALISTE

Pablo Ruiz Picasso est né à Málaga, Espagne, ce jour. C'est un peintre, dessinateur et sculpteur espagnol ayant passé l'essentiel de sa vie en France.

Artiste utilisant tous les supports pour son travail, il est considéré comme le fondateur du cubisme. Il est l'un des plus importants artistes du XXe siècle, tant par ses apports techniques et formels que par ses prises de positions politiques. Il a produit 50.000 œuvres, dont environ 8.000 tableaux. Picasso, encouragé par son père qui lui accorde toute sa confiance, peint ses tout premiers tableaux à l'âge de huit ans. Il réalise avec Georges Braque des peintures qui seront appelées «cubistes». Elles sont caractérisées par une recherche sur la géométrie et les formes représentées : tous les objets se retrouvent divisés et réduits en formes géométriques simples, souvent des carrés. Cela signifie en fait qu'un objet n'est pas représenté tel qu'il apparaît visiblement, mais par des codes correspondant à sa réalité connue. Le cubisme consiste aussi à représenter sur une toile en deux dimensions un objet de l'espace. Picasso décompose l'image en multiples facettes (ou cubes, d'où le nom de cubisme) et détruit les formes du réel pour plonger dans des figures parfois étranges. L'œuvre fondatrice du cubisme est Les Femmes d'Alger. À la suite du bombardement de Guernica, le 26 avril 1937 pendant la guerre civile espagnole, horrifié par ce crime, Picasso se lance dans la création d'une de ses œuvres les plus célèbres : Guernica. Elle symbolise toute l'horreur de la guerre et la colère ressentie par Picasso à la mort de nombreuses victimes innocentes, causée par le bombardement des avions nazis à la demande du général Franco. Picasso décède le 8 avril 1973 d'une embolie pulmonaire.



1913 «LE BOUCHER DE LYON»

Klaus Barbie né ce jour (25 octobre 1913) a été le chef de la section IV (Gestapo) dans les services de la police de sûreté allemande basée à Lyon. Surnommé «le boucher de Lyon», il a été condamné pour crime contre l'humanité lors du «procès Barbie» en 1987. Après son baccalauréat, il adhère aux Jeunesses hitlériennes. En février 1943, Klaus Barbie devient le chef de la Gestapo de la région lyonnaise. Surnommé «le boucher de Lyon», il donne l'ordre d'exécuter de nombreux otages et de déporter des milliers de Juifs à Drancy - étape intermédiaire avant Auschwitz. Après la Libération de la France, Barbie parvient, blessé, à gagner la ville de Baden-Baden en Allemagne. Recherché par les Alliés comme criminel de guerre, Klaus Barbie figure sur deux listes : à Londres et Paris. À partir du printemps 1947, il est officiellement employé par les services secrets américains qui l'utilisent, avec d'autres nazis, dans la lutte anti-communiste afin d'obtenir des informations sur la pénétration communiste des services secrets français, sur les activités du Parti communiste français en France, dans l'armée française et la zone française en Allemagne ainsi que sur celles des services secrets français dans la zone américaine. À partir de 1948, la France réclame l'extradition de Klaus Barbie. Il est exfiltré vers l'Argentine avec le concours des services secrets américains. Après la chute du régime bolivien en place, Klaus Barbie est expulsé vers la France. Son procès débute en 1987. Sa défense est assurée par l'avocat Jacques Vergès ainsi que par Jean-Martin Mbemba (avocat congolais) et par Nabil Bouaita (avocat algérien). Barbie est condamné à la prison à perpétuité pour crimes contre l'humanité. En 1991, à près de 78 ans, Klaus Barbie meurt en prison à Lyon des suites d'un cancer.

1931 UNE ACTRICE TRÈS POPULAIRE

Annie Suzanne Girardot né à Paris ce jour est une actrice. Elle suit des études d'infirmière à Caen pour être sage-femme comme sa mère. Mais, rapidement, elle se consacre à sa passion, la comédie. Elle tourne pour le film de Luchino Visconti, *Rocco et ses frères*, qui fait d'elle une star, aux côtés d'autres débutants tels que Alain Delon, Renato Salvatori ou Claudia Cardinale. En 1971 sort *Mourir d'aimer*, film d'André Cayatte, qui va révolutionner la carrière de la comédienne. Inspiré de l'affaire Gabrielle Russier, ce film raconte l'histoire d'amour entre une enseignante et un des élèves lycéens ; une histoire dérangeante qui fera l'objet d'un procès retentissant et conduira l'enseignante au suicide. Ce film est un énorme succès avec près de six millions d'entrées en France, mais ne plaît pas à tout le monde. Ainsi, François Truffaut écrit une lettre ouverte, dénonçant la façon très démagogique, selon lui, avec laquelle André Cayatte a traité cette affaire. Ce rôle reste cependant comme l'un des plus marquants de la comédienne, lui assurant même une reconnaissance internationale. En 2006, sa famille annonce qu'elle est atteinte de la maladie d'Alzheimer. Elle décèdera en février 2011. Elle était mariée en 1962 à Renato Salvatori jusqu'à la mort de celui-ci en 1988. Ensemble, ils ont eu une fille, Giulia, née à Rome le 4 juillet 1962.



Cuisine

Soupe de légumes
aux pruneaux



Ingrédients :
3 c. à soupe d'huile
3 poireaux coupés en rondelles
4 carottes coupées en dés
4 navets
2 gousses d'ail hachées
1 bouquet garni
1 oignon piqué de clous de girofle
20 pruneaux
6 tranches de pain complet grillé
1 c. à soupe de persil frais
Sel, poivre
Préparation
Faire chauffer de l'huile dans une poêle.
Faire revenir les légumes et l'oignon pendant 10 minutes.
Rajouter le bouquet garni.
Recouvrir d'eau (1,5 l), Porter à ébullition et laisser cuire 30 minutes.
Incorporer les pruneaux.
Saler et poivrer puis faire mijoter encore 15 minutes.
Parsemer de noix muscade.
Mettre dans chaque assiette, une tranche de pain complet, puis verser la soupe.
Parsemer de persil.

Tourteau
au fromage



Ingrédients :
Une pâte brisée
5 oeufs
2 pincées de sel
250 g de fromage de chèvre frais
125 g de sucre en poudre
30 g de maïzena
1 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
Préparation:
Dans une tourtière, étaler la pâte sur 3mm d'épaisseur et la mettre dans le moule, piquer le fond de la pâte.
Enfourner pendant 10 min. Retirer ensuite le papier et les cailloux.
Casser les oeufs et séparer les blancs des jaunes. Battre les blancs en neige bien ferme avec une pincée de sel. Mélanger le fromage de chèvre frais avec le sucre en poudre, une bonne pincée de sel, les jaunes d'oeufs et la maïzena. Mélanger et ajouter l'eau de fleur d'oranger.
Incorporer délicatement les blancs en neige et mélanger. Verser le tout sur la pâte cuite et remettre au four 50 minutes à 180°. Le dessus du tourteau doit devenir très brun.

REMÈDES MAISON

Traitements maison contre les cicatrices

Vous vous inquiétez des cicatrices présentes sur votre visage ? Elles peuvent être de différentes natures : blessure, opération, acné, brûlure... Les cicatrices laissées sur le visages sont, souvent, source de complexes. Voici quelques remèdes pour en atténuer l'apparence. Bien qu'il existe de nombreuses techniques médicales comme la dermabrasion pour traiter les cicatrices, les petites recettes maison sont toujours un bon support pour des soins réguliers:



Le jus de citron :

Appliquez du jus de citron directement sur les zones à traiter, ou bien frottez un demi citron sur votre peau. L'acide citrique présent dans le fruit aide la peau à se régénérer et nettoie les pores de manière efficace.

La tomate :

Le jus de tomate a sensiblement le même effet que le jus de citron de par sa légère acidité, avec d'excellentes propriétés astringentes.

L'huile d'amande :

Un massage doux de votre peau à l'huile d'amande douce est très efficace pour régénérer la peau et faire disparaître les cicatrices.

Les graines de fenugrec :

Ces graines sont très présentes dans les pharmacopées naturelles et soignent de nombreuses affections (cette plante est aussi appelée trigonelle ou sénégrain). Faites

infuser quelques graines dans 750 ml d'eau bouillante et laissez refroidir la solution, puis, utilisez-la pour laver votre visage et les autres zones affectées. Répétez cette procédure une fois par semaine.

Le bois de santal :

la pâte de bois de santal est un des produits les plus efficaces contre les cicatrices. Trempez la poudre de bois de santal dans l'eau durant toute une nuit, puis, appliquez-le sur la cicatrice et laissez sécher quelques minutes.

Rincez, ensuite, à l'eau froide. Le concombre : son extrait est efficace pour atténuer les cicatrices foncées ou présentant une hyperpigmentation.

La banane :

Écrasez une banane épluchée au préalable puis appliquez cette pâte sur la cicatrice. Laissez 7 minutes puis rincez à l'eau froide.



RANGEMENT, ESPACE

Le choix d'un meuble d'ordinateur

L'ordinateur est un outil très utilisé dans notre société actuelle. Ainsi, il est sage de le placer sur un support adapté. Cet article vous informe sur comment choisir un meuble d'ordinateur.

Selon l'espace disponible

Pour choisir un meuble d'ordinateur, il est important d'insister surtout sur sa capacité de rangement et l'espace disponible au sol. À propos de la place, un meuble d'ordinateur doit se tenir à proximité d'une prise de courant et d'une prise de téléphone. Parce que certaines technologies sont incompatibles avec les rallonges. Il est bon de laisser une place assez importante à votre meuble d'ordinateur, car vous allez y mettre vos équipements informatiques.



Le choix du modèle dépend de la surface disponible au sol destiné à votre espace

informatique. Vérifiez maintenant la solidité, la facilité de montage du meuble et la possibilité d'un éventuel rajout d'outil de

rangement. Ce n'est qu'après tout cela que vous pouvez penser à votre confort en travaillant dessus.

Trucs et astuces

Nettoyer une tache de
café sur tissu non
lavable



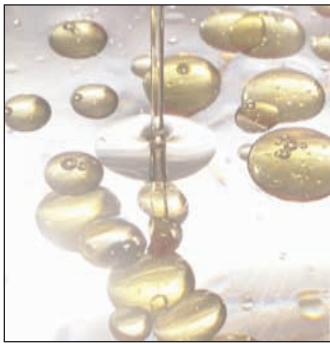
Mettez du sel sur la tache fraîche pour absorber au maximum le café, puis nettoyez avec une serviette imbibée d'eau.

Tache de chocolat sur
moquette



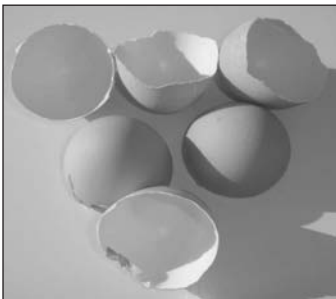
Grattez le chocolat durci avec un couteau et tamponnez le chocolat liquide avec une serviette ou du coton. Traiter, si nécessaire, la tache restante avec un shampoing pour moquette.

Tache de gras sur tissu



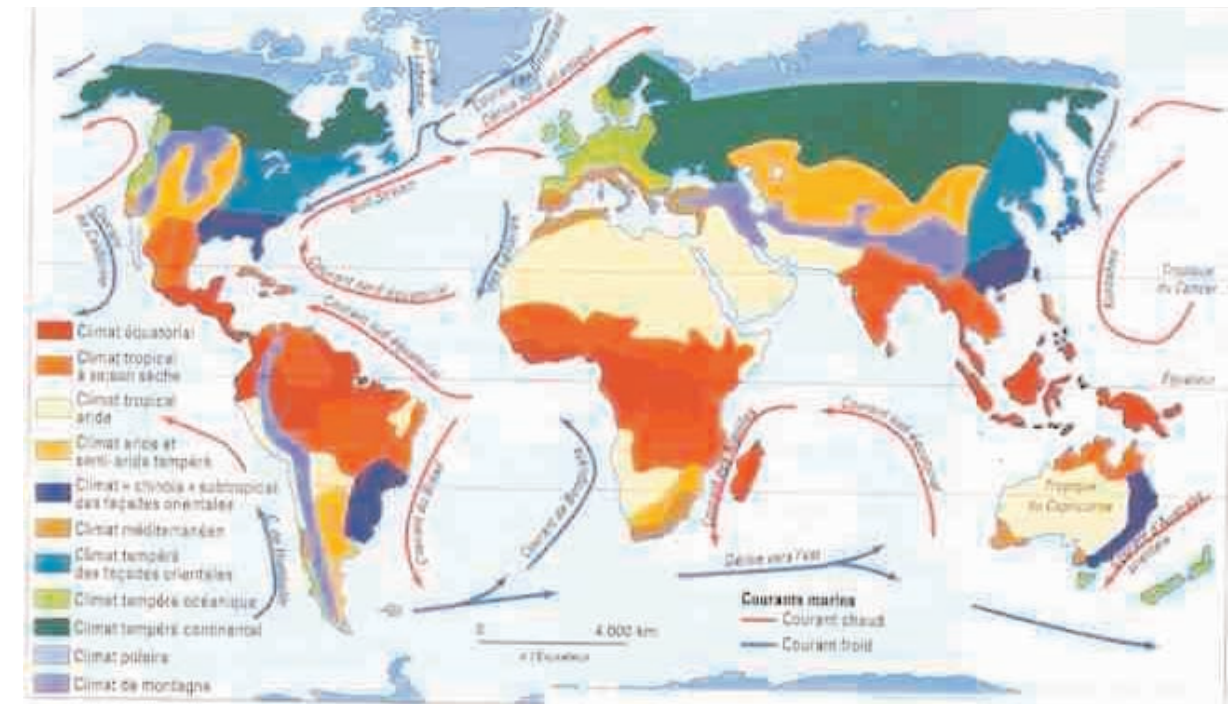
Utilisez du papier absorbant pour retirer l'excès de graisse. Si la tache est incrustée, tamponnez-la avec de l'eau ammoniaquée.

Tache d'œuf sur canapé
ou matelas



Pour du blanc d'œuf, épongez avec de l'eau froide salée ou de l'eau ammoniaquée. Pour du jaune d'œuf, utilisez du liquide vaisselle dilué.

Le climat, sujet chaud pour les scientifiques du LSCE



Dans le Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement (LSCE), près de 300 chercheurs français décortiquent tous les indices permettant d'étudier le climat du passé pour prévoir le climat futur...

Près de 300 chercheurs, dont une cinquantaine de thésards, planchent sur le changement climatique. Comprendre le climat du passé pour se projeter dans le futur et observer la façon dont le climat réagit aux variations de quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère est le sujet principal d'étude de cette unité mixte de recherche entre le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et l'Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines.

Comprendre la part de chaque facteur influant sur le climat

En étudiant les sédiments océaniques, les glaces polaires, le cycle de l'eau ou les cernes d'arbres, les chercheurs arrivent à reconstituer les variations de température sur des mil-

lénaires, en lien avec la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Ces observations alimentent ensuite des systèmes informatiques de modélisation qui permettent de prédire les variations climatiques futures selon différents scénarios: «On étudie l'impact de l'activité humaine sur le climat, par exemple que se passerait-il si tout le parc automobile devenait électrique ?», illustre Cyril Moulin, le directeur du LSCE.

Valérie Masson-Delmotte, paléoclimatologue au LSCE, explique que les recherches menées sur les évolutions passées du climat permettent aujourd'hui de mieux connaître le poids des différents facteurs influant sur les températures terrestres: «Le climat varie avec des forçages géologiques comme les poussières des volcans ou la dérive des continents, des forçages astronomiques comme les variations du soleil ou de l'orbite terrestre, et des causes intrinsèques comme les relations atmosphère-océan. Une grosse partie de notre travail est de comprendre les impacts de tous ces facteurs sur le climat.»

Difficile de prédire le climat du futur

Le plus difficile à modéliser est l'impact de l'activité humaine sur le climat, car les émissions de gaz à effet de serre qui y sont liées sont du

jamais vu. La tendance est à l'augmentation du CO2 dans l'atmosphère partout dans le monde, explique François-Marie Bréon, chercheur au LSCE. «Pour l'instant, seule la moitié des émissions partent dans l'atmosphère, un quart est absorbé par les océans et un autre quart par la végétation.

Nous essayons de comprendre pourquoi il y a cette répartition et si elle va perdurer.» Des «boucles de rétroaction» pourraient en effet accélérer le réchauffement, par exemple via l'acidification des océans ou l'assèchement des forêts: deux puits de carbone qui pourraient bien perdre de leur efficacité.

Le LSCE s'appuie sur les mesures du réseau Ramces qui compte vingt stations de mesures des gaz à effet de serre en Europe, ainsi que des stations en Inde, en Côte-d'Ivoire, au Groenland et bientôt en Bolivie. Les données captées par les observatoires sont transmises chaque jour au LSCE qui les intègre dans ses bases de données. Les mesures servent aussi à suivre l'évolution de la qualité de l'air dans les villes, en coopération avec Airparif en Ile-de-France. Des glaces polaires au périphérique parisien, toutes les informations sont bonnes à collecter pour tenter de prévoir quel sera le climat de demain.

La capture de thon rouge plus de 2,5 fois supérieure aux quotas de pêche en 2010



Un rapport de l'association écologiste Pew Environment Group, démontre une différence de 141% entre les quantités de thon rouge commercialisées et les quotas de pêche fixés par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA). Selon les données fournies par les Etats pêcheurs, 12.373 tonnes de thon rouge ont été capturées en 2010 mais d'après les chiffres commerciaux et douaniers des importations et exportation du poisson, ce sont pas moins de 32.564 tonnes qui ont été vendues, soit une différence de 141%. C'est ce que vient tout juste de dénoncer un rapport de l'association écologiste Pew Environment Group qui révèle ainsi un sérieux non-respect des quotas de pêche fixés par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA). En effet, en 2011, les 48 Etats membres de la CICTA ont fixé le quota de captures de thons rouges à 12.900 tonnes contre 13.500 en 2010.

"En 2008, la quantité de thon rouge de l'Atlantique Est (la Méditerranée) négociée sur le marché mondial dépassait de 31% le quota ajusté de la CICTA. En 2010, cette quantité passait à 141%", indique le rapport. Une conclusion d'autant plus sérieuse que les chiffres ne prennent évidemment pas en compte le marché noir, toujours plus important pour ce poisson, l'un des plus chers du monde qui est particulièrement apprécié en sushis.

Pourtant, depuis 2008, des progrès avaient été faits pour renforcer la surveillance du respect des quotas de capture dans le souci de permettre à l'espèce de renouveler ses stocks après des années de surpêche. Mais la situation s'est aggravée au cours des dernières années. Ainsi, le rapport précise: "Si la pêche se maintient à ses niveaux actuels, les scientifiques de la CICTA ont déterminé que cette population a moins de 24% de chances de se reconstituer conformément à l'objectif fixé pour 2022 par les Etats membres de la Commission." Au cours des 35 dernières années, les stocks de thon rouge en Méditerranée ont baissé d'environ 80%.

Un nouveau système électronique de contrôle Malgré les améliorations apportées à la gestion des stocks de thon rouge, "ce rapport montre qu'il reste encore beaucoup à faire", a ainsi souligné à l'AFP l'auteur du document, Roberto Mielgo Bregazzi. Au vu de tels résultats, la Commission européenne a souligné les problèmes concernant la comptabilisation des prises, et annoncé qu'elle fera une proposition visant à mettre en place un système de contrôle électronique performant pour répertorier rapidement les captures. Celui-ci pourrait remplacer dès 2012 les supports papiers actuels et sera présenté lors d'une conférence, qui aura lieu du 11 au 19 novembre de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT) à Istanbul, en Turquie.

Face à ce risque d'extinction, "la question est 'comment changer', et nous croyons qu'avoir un système électronique, c'est mieux et plus efficace", a ainsi affirmé Oliver Drewes, porte-parole de la Commission européenne cité par l'AFP.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

MORPHINE

Inventeur : **Friedrich Sertürner**
DATE : **1804** Lieu : **Allemagne**

La morphine tire son nom du dieu grec des rêves, Morphée. Si nous voulons être exact la molécule de la morphine a été découverte par Séguin Courtois et Charles Derosne. Mais Friedrich Sertürner, pharmacien allemand, est le premier à déceler ses vertus pharmaceutiques. La morphine est un opiacé tiré du pavot, tout comme l'héroïne. En 1850, la seringue est découverte permettant ainsi d'injecter en intraveineuse de la morphine. A partir de ce moment, elle est couramment utilisée en médecine comme traitement contre la douleur. Les infirmiers sur le front ont aussi eu recours à cette molécule afin de rendre les amputations supportables.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	05h36
Dohr	12h32
Asr	15h36
Maghreb	18h01
Icha	19h23

GENÈVE «ITU TELECOM WORLD 2011»

Benhamadi rencontre la délégation de Nedjma



Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, qui se trouve à Genève en Suisse pour prendre part au sommet de l'Union internationale des télécommunications «ITU Telecom World 2011», a effectué, hier, une visite au pavillon algérien du Salon qui se tient en marge de cette grande messe des télécoms.

Lors de son passage au pavillon national

de cet important rendez-vous de l'industrie mondiale des télécommunications, Benhamadi a eu un échange de points de vues et une discussion avec les membres de la délégation de Nedjma présents audit Salon. Nedjma en tant qu'acteur majeur sur le marché algérien des télécommunications a profité de sa participation au sommet «ITU Telecom World 2011», pour présenter ses produits et services à la fois innovants et à la pointe de la technologie.

Leader en matière de téléphonie mobile en Algérie, Nedjma continue donc de réaliser des performances, notamment en ce qui concerne son rapprochement du public et la compréhension des problèmes spécifiques de la société algérienne, laquelle connaît un grand engouement pour la téléphonie mobile. Rappelons, par ailleurs, que Nedjma a entamé une fulgurante percée en matière de communication avec la presse par l'organisation de rencontres chapeautées par des experts en sciences humaines....

A. A.

Exposition d'archives françaises sur la capitale des Zianides

Une exposition intitulée "Image de Tlemcen dans les archives françaises" se tient au palais de la culture de cette ville dans le cadre de la Semaine culturelle de France programmée à l'occasion de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011". Inaugurée dans la soirée de dimanche par l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, cette exposition comporte des photos du vieux Tlemcen, des documents sur son architecture et des plans représentant différents sites archéologiques, en plus d'autres aspects ayant marqué la capitale

des Zianides à l'âge d'Or de la civilisation arabo-musulmane.

Lors de la cérémonie d'inauguration, l'ambassadeur français a souligné que l'organisation de cette exposition s'inscrit dans le cadre de la valorisation des relations culturelles algéro-françaises et la participation à la manifestation dont a bénéficié Tlemcen, "cité culturelle méditerranéenne". Il a ajouté que cette exposition est le fruit d'efforts de plusieurs chercheurs et historiens qui ont tenu à apporter leur contribution pour mettre en exergue "l'authenticité" de cette ville.

LIBYE

Un gouvernement intérimaire «d'ici deux semaines»

Le président du Conseil national de transition (CNT), Moustapha Abdeljalil, a annoncé, hier, à Benghazi la formation "d'ici deux semaines" d'un gouvernement, chargé de gérer la transition en Libye.

"Nous avons commencé les discussions (sur la formation d'un gouvernement) et cette question ne prendra pas un mois mais sera terminée d'ici deux semaines", a indiqué M. Abdeljalil au cours d'une conférence de presse. Selon la feuille de route, annoncée en

août par le CNT, un gouvernement intérimaire doit être formé, un mois après l'annonce de la libération du pays. Celle-ci a été proclamée dimanche lors d'une cérémonie à Benghazi, trois jours après la mort de l'ex-dirigeant Mouammar Kadhafi, tué jeudi à Syrte, sa région natale.

Par ailleurs, des élections constituentes doivent avoir lieu d'ici huit mois au maximum, suivies d'élections générales un an après au plus tard, selon le plan du CNT.

ORAN, AFFAIRE DES 7,2 QX DE KIF SAISIS EN 2008

Les accusés écopent de 15 à 20 ans de prison

Des peines de 15 à 20 ans ont été prononcées, dimanche soir, par le tribunal criminel près la cour d'Oran, à l'encontre des quatre individus auteurs présumés dans l'affaire des 7,2 quintaux de kif découverts en 2008 dans un conteneur au port d'Oran.

Il est à rappeler que cette affaire remonte au 19 janvier 2008, lorsque des agents des Douanes ont mis la main sur les 7,2 quintaux de kif dissimulés dans le toit d'un conteneur appartenant à un importateur de pommes.

Par ailleurs, les mis en cause sont, également, impliqués dans un vaste réseau international de trafic de drogue entre le Maroc et l'autre rive de la Méditerranée.

L. S.

Très Libre

CRIMINALITÉ PRÈS DE 15.000 ARRESTATIONS EN 3 MOIS



sidou@lemidi-dz.com

PORT D'ORAN

Accostage du navire russe Victor-Leonov

Le navire hydrographique et de collecte de renseignements russe "Victor-Leonov" a accosté hier au port d'Oran pour une escale technique qui s'étalera jusqu'à jeudi.

Cette escale technique s'inscrit dans le cadre de la coopération militaire entre l'Armée nationale populaire (ANP), représentée par la Marine algérienne, et son homologue russe, a expliqué le chargé de la communication auprès du commandement de la Façade maritime Ouest, le lieutenant-colonel Abdelwahab Bourourou. Le staff du bâtiment russe,

commandé par le colonel Kitaev Oleg, a été reçu à la base navale de Mers El-Kebir, par le commandant de la Façade maritime Ouest, le général Benmeddah Mahfoud.

Un programme culturel et sportif a été élaboré en l'honneur de l'équipage du navire à Oran comportant, entre autres, une visite des monuments et sites historiques de la capitale de l'ouest du pays et du musée national Ahmed-Zabana.

Un match de football opposera, à cette occasion, une équipe de la Marine algérienne à l'équipage du bâtiment russe.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Examen de la situation au Proche-Orient

Le Conseil de sécurité de l'Onu a examiné, hier, la situation prévalant au Proche-Orient où sont attendus, mercredi, les membres du Quartette international pour une visite destinée à discuter d'une relance du processus de paix israélo-palestinien, suspendu depuis un an.

Au cours de leur réunion, les 15 pays membres du Conseil de sécurité discuteront des derniers développements intervenus dans la région, notamment de la situation dans les territoires palestiniens, où se poursuivent toujours les activités de colonisation israéliennes en dépit de leur condamnation par la communauté internationale. Cette réunion se tient deux jours

avant la visite du Quartette international pour tenter de convaincre Israéliens et Palestiniens de revenir à la table des négociations, suspendus depuis fin octobre 2010.

Le chef du Quartette, l'ancien Premier ministre britannique Tony Blair, a déclaré que "cette visite sera l'occasion pour réaliser des avancées dans le processus de paix", après que la partie palestinienne eut exprimé sa disposition à reprendre les pourparlers directs mais sous la condition d'un arrêt total des activités de colonisation.

Mais Israël refuse de renoncer à ses plans de colonisation visant notamment la ville d'El-Qods occupée.

INONDATIONS D'EL BAYADH

110 familles relogées

110 autres familles sinistrées des inondations, ayant affecté début octobre la wilaya d'El Bayadh, ont été relogées hier dans des logements neufs, a-t-on constaté.

Des moyens humains et matériels, dont 35 camions et 21 bus, ont été mobilisés pour le transfert des familles bénéficiaires du centre d'accueil aménagé dans l'ancienne usine de chaussures (ex-Sonipac) d'El-Bayadh à leurs nou-

veaux logements, situés à la cité des Frères-Hasni dans la nouvelle zone d'extension urbaine d'El-Bayadh.

Cette opération de relogement de ce second groupe des familles sinistrées des dernières inondations s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat pour la prise en charge des sinistrés de cette catastrophe naturelle, a souligné le wali d'El-Bayadh.